

Chaville

N° 130
JANVIER
FÉVRIER 2016

M a g a z i n e

**BONNE
ANNÉE
2016 !**



6. Qualité de la Ville

Métropole du Grand Paris

Le nouveau paysage territorial en questions

9. Vivre ensemble

Le Pôle Seniors

Au service des Chavillois

Prévention

Travailler en transversalité pour les jeunes

14. Culture / Art de vivre

Café du forum

Les prochains rendez-vous

Soirée philo

Prenons le temps de réfléchir...

18. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

20. En images

22. Sport et Santé

23. Enfance / Scolarité

24. Initiatives

25. Citoyenneté

Conseil municipal des jeunes

Un bel apprentissage de la citoyenneté

28. Entreprendre

30. Grand Paris Seine Ouest

32. Vie pratique

34. Tribunes

36. Agenda

À NOTER

Les événements annoncés dans ce journal sont susceptibles d'être reportés ou annulés, en fonction des mesures de sécurité prises dans le cadre de l'état d'urgence.

Ces éventuels changements seront annoncés sur la page [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville).



7

COP 21 :

les enfants se mobilisent pour le climat.



**LIBÉRÉE
DELIVRÉE,
DES TÂCHES
DU QUOTIDIEN**

Hamak trouve pour vous des prestataires à proximité
Baby-sitting / Bricolage / Garde d'animaux / Jardinage
Gardiens scolaires / Courses à bicyclette / etc !

9

La plateforme "Entre Chavillois" se modernise. Rendez-vous sur www.entrechavillois.fr



20

Retour en images

sur les événements des dernières semaines.



22

Impulser la mixité dans le sport.



23

L'Îlot :

un lieu d'accueil pour les enfants et les parents

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur
ville-chaville.fr
[facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)



Chers Chavillais, chers Chavillois,

Au seuil de l'année 2016, c'est pour moi une grande joie de vous présenter, en mon nom personnel comme en celui de la municipalité, mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de prospérité.

Ce sont aussi des vœux chargés d'espérance. Nous venons de vivre une année rude, commençant et se terminant par des attentats terroristes d'une violence inouïe. Notre pensée va d'abord aujourd'hui vers les victimes des crimes commis sur notre sol en janvier et novembre 2015. Présentes à jamais dans notre mémoire, elles nous conduisent à nous rassembler autour des valeurs de liberté et de démocratie qui constituent le socle de notre République.

En ces moments terribles, Chaville et ses citoyens ont témoigné, avec toute la Nation, de leur volonté et de leur détermination à faire face.

Déjà, la municipalité avait voulu marquer sa solidarité avec les chrétiens d'Orient, victimes d'un véritable génocide, comme l'avaient déjà vécu, il y a un siècle, les Arméniens de l'Empire Ottoman. C'est un devoir d'être à leurs côtés et de tout faire pour que ce brillant joyau de notre civilisation continue de resplendir dans les terres qui l'ont vu naître il y a deux mille ans.

2015 aura été une année de crise internationale, la guerre au Proche-Orient provoquant les vagues migratoires vers une Europe qui doute d'elle-même. Là encore, la Ville a voulu exprimer sa solidarité avec ces réfugiés de guerre et sa disponibilité à accueillir des familles.

Dans de telles circonstances, la commune, à l'instar de la famille, demeure un lieu d'épanouissement privilégié. Elle se voit hélas dépouillée de ses moyens et de son autonomie financière par un État qui peine à trouver la voie du redressement. Maintenir un haut niveau de services, préserver l'offre culturelle et sportive, poursuivre les efforts de transformation et de modernisation de la ville sont un impératif. Il nous faudra cependant arbitrer, faire des choix afin d'écartier tout risque d'une pression fiscale supplémentaire.

C'est ainsi que, nous orientant résolument vers le numérique, avec à la fin de l'année, un site internet complètement rénové et attractif, Chaville Magazine paraîtra à un rythme nouveau, tous les deux mois, avec un cahier spécial consacré aux événements et rendez-vous dans la ville.

2016 sera aussi l'année de la Métropole du Grand Paris. Nous n'y aurons qu'un siège sur 209. Mais croyez bien que notre voix sera entendue au sein de cette nouvelle institution qui vient s'ajouter au département et à la région. De même, le nouveau Territoire que constitue désormais Grand Paris Seine Ouest, sera pour Chaville un outil précieux pour son développement.

Cette année qui s'ouvre est encore pleine d'incertitudes. Elle ne sera pas une année de facilité. Mais notre volonté de surmonter les obstacles, de préparer l'avenir de notre ville, qui atteint aujourd'hui 20 000 habitants, est intacte. Elle est notre meilleure arme.

Jean-Jacques Guillet
Maire de Chaville
Député des Hauts-de-Seine

Bonne année à chacun et à chacun s'entraider
Bonne année à votre famille,
Bonne année à Chaville !

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

LE NOUVEAU PAYSAGE TERRITORIAL EN QUESTIONS

Conformément aux lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015, la Métropole du Grand Paris (MGP) est née officiellement le 1^{er} janvier 2016. Sans impacter immédiatement le quotidien des habitants, la création de ce nouvel échelon modifie le paysage. Explications.

Quel est son statut ?

La Métropole du Grand Paris est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et à statut particulier.

Quel périmètre couvre-t-elle ?

Elle regroupe Paris et 130 communes des trois départements de la petite couronne: Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, ainsi que la ville d'Argenteuil dans le Val-d'Oise et les zones aéroportuaires, soit environ sept millions d'habitants.

Quels sont ses grands domaines de compétences ?

- L'aménagement de l'espace métropolitain
- Le développement et l'aménagement économique, social et culturel
- La politique locale de l'habitat
- La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

Sur quelle gouvernance repose-t-elle ?

- Un président et 20 vice-présidents, élus par les conseillers métropolitains à la majorité absolue.
- Un Conseil métropolitain, organe délibérant composé de 209 élus désignés par les conseillers municipaux à la proportionnelle à la plus forte moyenne, avec au minimum un conseiller par commune. Chaville dispose d'un siège. La 1^{re} séance de ce Conseil se tiendra le 22 janvier.
- Une conférence métropolitaine, comprenant l'ensemble des maires des communes membres, qui se réunit une fois

4 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES POUR LA MÉTROPOLE

 Politique locale de l'habitat	 Aménagement de l'espace métropolitain	 Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie	 Développement et aménagement économique, social et culturel
---	---	--	---

par an pour débattre du programme d'action et du rapport d'activité.

Que deviennent les Communautés d'agglomération ?

Elles disparaissent en tant que telles, la Métropole du Grand Paris se substituant à elles.

Comment la MGP reste-t-elle au contact du terrain ?

Elle est découpée en 12 Territoires d'un seul tenant et sans enclave d'au moins 300 000 habitants. Ceux-ci n'ont pas de personnalité juridique distincte de la MGP.

Quelle gouvernance pour ces Territoires ?

Dans chacun est créé un Conseil de territoire, composé des délégués des communes incluses dans le périmètre du territoire qui désignent un président.

Qu'advient-il de GPSO ?

Grand Paris Seine Ouest (GPSO) devient l'un des 12 Territoires de la Métropole du Grand Paris. Elle garde son nom, son siège à Meudon et sa configuration à huit villes. Avec 314 000 habitants, GPSO est le moins peuplé, mais aussi le plus intégré des territoires réunis au sein de la MGP.

Quelles différences entre le nouveau Conseil de territoire et l'ancien Conseil communautaire de GPSO ?

Le nombre d'élus passe de 82 pour le Conseil communautaire à 73 pour le Conseil de territoire, dont 4 conseillers territoriaux au lieu de 8 pour la Ville de Chaville [voir p. 25, ndlr]. Le 1^{er} Conseil de territoire de GPSO s'est tenu le 5 janvier.

Quelles sont les compétences de GPSO ?

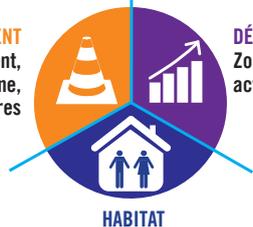
GPSO conserve la grande majorité de ses compétences, en particulier celles que lui avaient transféré les communes: voirie, stationnement, parcs et jardins, enseignement des conservatoires, ramassage des déchets ménagers. Devenant intercommunal, le Plan local d'urbanisme est transféré par chaque commune au Territoire.

Quelles sont les conséquences fiscales de cette organisation ?

La commune perçoit la totalité des impôts des ménages, l'ancienne part intercommunale étant intégralement reversée au Territoire. La fiscalité des entreprises est affectée à la MGP. Toutefois, GPSO en percevra une partie (la Cotisation foncière des entreprises - CFE) jusqu'en 2020. ■

10 COMPÉTENCES POUR LES TERRITOIRES

AMÉNAGEMENT
Opérations d'aménagement, actions de restructuration urbaine, constitution de réserves foncières



HABITAT
OPH, amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Zone d'activité, actions de développement économique



COP 21 LES ENFANTS SE MOBILISENT POUR LE CLIMAT

Durant la période officielle de la COP 21, soit du 30 novembre au 11 décembre, différentes "actions COP 21" ont été menées auprès des enfants inscrits aux Temps d'activités périscolaires (TAP) et en accueils de loisirs. Elles se prolongeront dans un contexte plus général de sensibilisation à l'environnement.

Le changement climatique n'est pas seulement une affaire de politiques ou de multinationales mais aussi de citoyens, quel que soit leur âge. Début décembre, les enfants des écoles maternelles et élémentaires de Chaville ont ainsi été sensibilisés au réchauffement climatique.

Dans le jardin de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, ils ont suivi un parcours initiatique élaboré par Éric Laurent, référent Environnement de Chaville pour les TAP et les accueils de loisirs.

Un apprentissage ludique et pédagogique

Devant "l'arbre à déchets", décoré pour l'occasion de bouteilles et de sacs plastique, les enfants ont réagi sur les bienfaits du tri sélectif et du recyclage: "Moi je sais, avec des bouteilles en plastique, on peut faire des pulls polaires!"

Les plus jeunes ont customisé un épouvantail vêtu de matériaux de récupéra-



tion avec des couleurs chatoyantes. Durant cet atelier "recycl' nature", des mangeoires ont été fabriquées à l'aide de bois de récupération; elles permettront aux passereaux (mésanges, rouges-gorges, pinsons...) de venir picorer dès les premiers frimas. Un apprentissage ludique et pédagogique de la biodiversité.

Quant aux plus grands, ils ont devisé devant l'exposition "2 °C. Le climat, la météo et moi" de la Maison de la nature. Courant janvier, ils rédigeront un article sur la COP 21 dans le *Kinder Mag*,

journal réalisé par les enfants de l'école Paul Bert, durant un atelier commun des TAP environnement et journalisme.

Le parcours s'est terminé avec l'exposition "recycl' art" qui présentait des créations colorées et étonnantes redonnant vie à des objets recyclés.

Lors de ces ateliers, les enfants ont réalisé qu'eux aussi pouvaient être acteurs pour leur planète et que de petits gestes permettaient de faire un grand pas pour le climat. ■

Plus de photos sur www.facebook.com/chaville

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN !

Après les fêtes de fin d'année, les riverains peuvent déposer leur sapin de Noël à la déchetterie fixe de Meudon.

GPSO met aussi en place un service supplémentaire pour faciliter la vie des habitants et lutter contre les dépôts sauvages. Jusqu'au 24 janvier, vous pouvez déposer vos sapins naturels (non synthétiques, non floqués et débarrassés de toute décoration) dans les enclos prévus à cet effet.

Ils seront compostés ou transformés en bois de chauffage.

En janvier 2015, 23 594 sapins ont ainsi été collectés. Record à battre en 2016 !

Pour trouver l'enclos le plus proche de chez vous : www.agglo-gpso.fr/sapins.html

PLUS BELLE MA VILLE !
JE DÉPOSE MON SAPIN*
DANS L'ENCLOS
POUR LUI DONNER
UNE 2NDE VIE
• UNIQUEMENT LES SAPINS NATURELS.
SANS NEIGE ARTIFICIELLE,
NI DÉCORATIONS

DU 26 DÉCEMBRE
AU 24 JANVIER

POINTS DE COLLECTE : ☎ N° Vert 0 800 10 10 21 www.agglo-gpso.fr
APPEL GRATUIT

SEINE OUEST
BOULOGNE-BILLANCOURT
CHARENTON-LE-PONT
COURCOURONNES
EVRY-COURCOURONNES
GONESSE
L'HAÏMAUVE
MONTROUGE
NOISY-LE-GRAND
PARIS
VILLIERS-LE-BEL

ARRÊTÉ MUNICIPAL LES MESURES DE SÉCURITÉ MISES EN PLACE À CHAVILLE

Suite aux attentats perpétrés à Paris le 13 novembre, un arrêté municipal a été pris le 16 novembre, en lien avec les services de l'État, détaillant l'ensemble des dispositions prises pour la sécurisation de la commune. Ces mesures de sécurité concernent les manifestations publiques, les activités régulières des associations, le marché d'alimentation du centre ville, les déplacements habituels des enfants hors des établissements scolaires ou de la petite enfance, le stationnement aux abords des établissements scolaires de la ville et l'accès dans l'enceinte desdits établissements. ■

L'arrêté municipal n° AR01_2015_0351 de sécurisation générale de la commune de Chaville est consultable sur www.ville-chaville.fr

Point Info Droit

> Permanences en mairie

- Médiateur de la ville (compétent uniquement pour les litiges entre la Ville et les administrés): **TOUS LES 1^{ERS} MERCREDIS DU MOIS, DE 10H À 12H**, sans rendez-vous. Rens. au 01 41 15 40 42 ou par courriel a.brossollet@ville-chaville.fr
- Notaire : **LE 3^E JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 8H30 À 10H30**, sur rendez-vous
- Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges) : **MERCREDI, DE 8H30 À 11H30**, sur rendez-vous
- Écrivain public : **LE MERCREDI, DE 13H30 À 16H30**, sur rendez-vous
- Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine : prochaines permanences sur rendez-vous **LE SAMEDI 9 JANVIER, DE 9H À 12H; LE SAMEDI 16 JANVIER, DE 9H À 12H (DROIT DU TRAVAIL); LE SAMEDI 6 FÉVRIER, DE 9H À 12H**.
- CIDFF 92 BB (Centre d'information des femmes et des familles) : **LE 2^E ET 4^E MARDI DU MOIS DE 14H À 17H**, sur rendez-vous (droit de la famille uniquement)
- ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale) : **LES 1^{ER} ET 3^E JEUDIS DU MOIS, DE 13H30 À 17H**, sur rendez-vous
- UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs) : **LES 1^{ER} ET 3^E SAMEDIS DU MOIS, DE 10H À 11H30**, sans rendez-vous
- ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : **LE 2^E LUNDI DU MOIS, DE 14H À 17H**, sur rendez-vous
- UNLI (Union nationale des locataires indépendants) : **LE 1^{ER} LUNDI DU MOIS, DE 10H À 12H**, sans rendez-vous
- URBANIS : **LE 3^E VENDREDI DU MOIS, DE 9H À 12H**, sans rendez-vous
- ALE (Agence Locale de l'Énergie) : **LE 2^E VENDREDI DU MOIS, DE 13H30 À 16H30**, sur rendez-vous au 0 800 10 10 21 (numéro vert)
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (association AT92) : permanence téléphonique. Renseignements et prise de rendez-vous au 01 41 15 47 60
- UDAF (médiation familiale) : **LES 2^E ET 4^E JEUDIS DU MOIS, DE 14H À 17H**, sur rendez-vous

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assurera une permanence téléphonique gratuite **LES JEUDIS 14 ET 28 JANVIER, ET 11 FÉVRIER, ENTRE 10H ET 12H**, au 01 41 10 27 80. Inscriptions par courriel : info92@paris-notaires.fr

> Permanence téléphonique dédiée aux mineurs

Une ligne téléphonique dédiée aux mineurs (victimes ou auteurs), à leurs représentants légaux ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de l'enfance est mise en place par le Barreau des Hauts-de-Seine au 01 55 69 17 12. Liste d'avocats d'enfants consultable à l'accueil de la mairie. Rens. et prise de rendez-vous au 01 41 15 47 60.

CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES NOUVELLE DIRECTION NOUVEAUX ENJEUX

Élisabeth Pacreau a transmis à Hubert de Beauchamp un hôpital en bonne santé que de nouveaux défis attendent.

Après avoir conduit pendant une dizaine d'années l'énorme chantier de la fusion-rénovation des hôpitaux publics de Sèvres et Saint-Cloud, Élisabeth Pacreau est partie à la retraite. Sous sa direction, le Centre Hospitalier des Quatre Villes a recomposé l'offre de soins, évolué dans son organisation vers un système de communication plus direct entre professionnels de santé et ouvert cette année un grand centre d'imagerie.

Le principal motif de satisfaction d'Élisabeth Pacreau? "Avoir réussi à moderniser l'hôpital dans tous ses aspects, en concertation avec les élus et en entraînant les personnels à travers un dialogue social serein, ceci dans l'intérêt du patient et le respect des contraintes budgétaires. Ce travail laisse aujourd'hui l'impression d'un succès plutôt que d'une bataille difficile. J'espère que tous les acteurs qui ont été associés sont contents et fiers de ce qu'est devenu l'hôpital."

À taille humaine

Hubert de Beauchamp a été appelé pour lui succéder en août dernier. Originaire de Nantes, ce diplômé de Sciences Po et ancien élève de l'École des hautes études en santé publique a occupé la fonction de directeur adjoint aux finances ou aux ressources humaines dans plusieurs établissements avant de passer par un cabinet ministériel.

Il a ensuite rejoint l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) où il a mené des missions d'accompagnement et d'administration provisoire d'hôpitaux en difficultés et produit des rapports de por-



Élisabeth Pacreau Hubert de Beauchamp

tée nationale (cliniques privées, plans Alzheimer, accès aux soins des plus démunis...).

Un parcours qui l'a préparé à cette première direction d'hôpital. "C'est un poste très intéressant, du point de vue de la situation géographique du CH4V, de sa dimension intercommunale, de sa taille humaine et du panel complet d'activités qu'il présente. Je dirige aujourd'hui un hôpital qui va bien, a des projets, une stratégie."

Ses priorités: "M'assurer que les équipes continuent de s'adapter aux gros changements intervenus ces dernières années. Il faut aussi maintenir sur le site de l'hôpital de Sèvres une offre de proximité. Le projet est par exemple de travailler avec des médecins libéraux pour les consultations d'urgence.

Sous la pression de la loi de santé et du plan ONDAM*, nous aurons à développer avec nos voisins, hôpitaux et cliniques, de nouvelles coopérations dans une recherche d'économies et de meilleure prise en charge du patient et, globalement, à porter une attention renforcée à la maîtrise de nos dépenses et au maintien des équilibres budgétaires." ■

* Objectif national des dépenses d'assurance maladie

LE SAVIEZ-VOUS? 30 MN GRATUITES AU PARKING DU CENTRE VILLE

Situé en face de la mairie et jouxtant la place du marché, le parking du centre ville est officiellement en service depuis le mois d'octobre. Il est ouvert à tous de 6h du matin à minuit. Afin de faciliter vos achats dans les commerces de proximité, les 30 premières minutes de stationnement sont gratuites. Profitez-en!

LA PLATEFORME "ENTRE CHAVILLOIS" SE MODERNISE!

Baby-sitting, bricolage, garde d'animaux, soutien scolaire, cours de musique, jardinage... la plateforme de services de proximité "Entre Chavillois" évolue et propose de nouvelles fonctionnalités.

Rendez-vous désormais sur www.entrechavillois.fr!

Lancé en 2011 par la Ville, le réseau social de proximité "Entre Chavillois" met en relation les habitants entre eux pour se rendre de petits services du quotidien. Avec 3000 utilisateurs, ce service connaît un vrai succès.

En intégrant Hamak.fr, le nouveau service de mise en relation entre particuliers imaginé par la société PagesJaunes, la Ville améliore et modernise sa plateforme web.

Comment y accéder ?

Le site www.entrechavillois.fr est désormais accessible sur ordinateur, tablette et mobile, 24h/24 et 7j/7. Hamak est également disponible sur l'App Store et Google Play.

À qui s'adresse ce service ?

"Entre Chavillois" s'adresse toujours aux particuliers, mais aussi aux auto-entrepreneurs et aux professionnels. Un gage de sérieux supplémentaire. Hamak est donc ouvert à tous! Pour travailler via Hamak, il suffit d'avoir 16 ans et une compétence à proposer.

Quels services du quotidien peut-on chercher ou proposer ?

Vous recherchez une personne pour garder votre enfant, ponctuellement ou régulièrement? Vous aimeriez apprendre à jouer de la guitare? L'orthographe et la grammaire françaises n'ont pas de secret pour vous? Vous maîtrisez la pose de lés de papier peint? "Entre Chavillois" est fait pour vous!

Le site vous propose une cinquantaine d'activités, réparties en quatre thématiques: maison (bricolage, jardinage, ménage...), coups de main (courses, informatique, assistance administrative...), famille et animaux (garde d'enfant, soutien scolaire, garde d'ani-

maux...), bien-être et loisirs (sport, relaxation, beauté...).

Comment ça marche ?

Inscrivez-vous et postez votre demande en quelques minutes. Quelques clics suffisent! Sur la nouvelle plateforme, votre recherche est simplifiée. Une fois votre annonce postée, "Entre Chavillois" s'occupe de chercher pour vous des prestataires de confiance, à proximité de chez vous.

La plateforme vous informe ensuite par mail quand des prestataires proches de chez vous sont disponibles pour vous aider. Vous n'avez plus qu'à choisir en fonction du prix, des références avec photo à l'appui, et des notes données par les internautes.

Une fois votre choix effectué, vous êtes directement mis en relation avec la personne que vous avez choisie.

Si vous souhaitez arrondir vos fins de mois, il vous suffit d'indiquer vos compétences et disponibilités pour recevoir très vite des demandes de clients proches de chez vous.

Comment s'effectue le règlement ?

Pour le paiement, deux solutions s'offrent à vous. Vous pouvez régler en ligne via un service sécurisé. En réservant et en payant votre prestataire par carte bancaire via Hamak, vous bénéficiez d'une assurance en cas de problème pouvant intervenir lors de la réalisation d'une prestation (sous réserve d'éligibilité: voir les CGU du service pour plus de détails).

Deuxième choix: vous pouvez régler en direct par un autre moyen de paiement (chèque, espèces ou CESU prépayé). ■

Plus d'infos sur

www.entrechavillois.fr

LE PÔLE SENIORS AU SERVICE DES CHAVILLOIS

Information, prévention, accompagnement, soin : la Ville de Chaville accorde une grande importance aux personnes âgées. Avec la récente installation du Pôle Seniors au 1085, avenue Roger Salengro, les seniors disposent dans un même lieu de nombreux services destinés à leur bien-être quotidien.

Autonomie, quiétude, lutte contre l'isolement sont au cœur de l'action municipale à destination des seniors. Cette démarche indispensable s'appuie sur le Pôle Seniors, nouvellement installé dans les anciens locaux du Centre communal d'action sociale (CCAS), entièrement réaménagés pour accueillir le public dans les meilleures conditions.

Situé au 1085, avenue Roger Salengro, facilement accessible par les transports en commun et doté d'un accès privilégié pour les personnes à mobilité réduite, ce centre accueille sur rendez-vous les Chavillois de plus de 60 ans, ainsi que ceux qui souffrent d'un handicap.

Une vingtaine de professionnels sont à l'écoute de ces derniers pour faciliter leur quotidien, préserver leur confort de vie, leur santé et enrichir leur vie sociale et culturelle.

Simplifier la vie

Pour chacun des besoins exprimés, une solution concrète est proposée grâce à un accompagnement personnalisé et la



mise en place de services adaptés. Les conseillères sont là pour "simplifier la vie". Rodées aux démarches administratives, elles aident les seniors à constituer les dossiers en vue d'obtenir des aides (allocation personnalisée à l'autonomie, aide sociale à l'hébergement, etc.).

Elles organisent régulièrement des ateliers de prévention dans les domaines de l'équilibre, de la mémoire, de la nutrition, et proposent des ateliers d'initiation à l'informatique, ainsi que des activités intergénérationnelles...

Au plus près des besoins

Chaque année, une veille saisonnière est mise en place dans la commune. Avec le plan canicule et en cas d'alerte grand froid, une centaine de personnes sont

déjà recensées sur le registre de la Ville. Ce qui permet aux agents du Pôle Seniors de prendre de leurs nouvelles, de les visiter régulièrement, d'anticiper leurs besoins et de les orienter, si nécessaire, vers les services adaptés.

Dans le domaine du soin à domicile, une équipe d'une douzaine d'aides-soignantes est à la disposition des personnes âgées afin de leur fournir des prestations d'hygiène et de confort.

Quant aux soins infirmiers, ils sont assurés par quatre infirmières libérales conventionnées avec la Ville. Aujourd'hui, une soixantaine de Chavillois bénéficient de ce dispositif de proximité.

Aux personnes âgées sont également offertes des possibilités de portage de repas, de téléassistance, de service de



PARTENAIR' RETRAITE VOUS AIDE À TROUVER UNE MAISON DE RETRAITE

En partenariat avec la Ville de Chaville, Partenaire' Retraite accompagne le retraité dans le choix de sa future maison de retraite. Passé un premier entretien, des professionnels compétents (médecin, assistante sociale, psychologue...) sont disponibles tout au long de sa réflexion, de l'évaluation de ses besoins (préparation de son dossier pour obtenir des aides ou des allocations) jusqu'au choix final de l'hébergement le plus adapté. Ils fournissent toutes les informations nécessaires sur le type d'hébergement, la localisation du lieu de vie futur, les compétences du personnel, le prix journalier d'hébergement ou des forfaits optionnels (blanchissage du linge, repas, activités...). C'est le bon moyen de posséder toutes les clés pour faire le meilleur choix.

Rens. : 0 800 100 301. Plus d'infos sur www.partenair-retraite.fr

transport accompagné (Proxibus) ou des visites de convivialité menées par des bénévoles.

Orienter vers les bonnes personnes

Entretien courant du logement et du linge, courses, bricolage, jardinage, accompagnement pour les sorties... le Pôle Seniors fait office de relais auprès de 80 assistants de vie sélectionnés et référencés. C'est un intermédiaire précieux pour mieux connaître les conditions de recrutement, obtenir un soutien financier, établir un contrat de travail, utiliser les chèques emploi-service.

Quant à la Coordination gérontologique, elle informe, oriente et accompagne les personnes âgées et leurs proches dans les situations les plus difficiles (perte d'autonomie, maltraitance, épuisement des aidants...). Pour ce faire, elle travaille "main dans la main" avec d'autres partenaires du territoire - Croix-Rouge, Conseil



départemental des Hauts-de-Seine, Agence régionale de santé - et appréhende au mieux le phénomène de dépendance. Enfin, Chaville dispose d'une résidence médicalisée privée (Villa Beausoleil). D'autres maisons de retraite publiques accueillent également les personnes âgées qui le désirent dans les communes alentour, à Sèvres et Saint-Cloud. ■

Pôle Seniors

1085, avenue Roger Salengro

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30

et de 14h à 17h. Sur rendez-vous

Rens. : 01 41 15 90 34 ou par courriel

pole.seniors@ville-chaville.fr

TROIS QUESTIONS À...

ARMELLE TILLY MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉE À LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE ET AUX PERSONNES ÂGÉES



Expliquez-nous
le rôle du Pôle
Seniors...

Nous souhaitons avant tout gagner en lisibilité et en efficacité. Auparavant, les actions de la Ville étaient diluées à travers plusieurs services et un grand nombre d'interlocuteurs.

Les principaux intéressés avaient du mal à s'y retrouver.

D'où l'idée de rassembler tous les services dédiés aux personnes âgées dans une seule et même entité.

Et de reconsidérer notre manière de fonctionner pour être au plus proche de la réalité. Désormais, nous pensons à nos aînés dans leur globalité en les accompagnant dans leur parcours de vie. C'est une politique plus humaine.

Quelle est votre ligne politique par rapport aux seniors ?

Les seniors ont beaucoup donné pendant leur vie active, dans leur travail, leur investissement dans la vie locale. Prendre soin d'eux en retour est pour nous une évidence. Ils représentent aussi une part grandissante de la population de la commune (plus de 15 %). D'ici 2040, leur nombre aura doublé. Il est primordial de les accompagner au mieux, en fonction de leurs besoins et de leurs difficultés. Malgré la baisse des dotations de l'État et la péréquation de plus en plus contraignante, Chaville n'hésite pas à investir pour eux.

Quels sont vos objectifs à long terme ?

Les retraités de demain n'auront probablement pas les mêmes attentes que les anciens d'aujourd'hui. Il faudra leur offrir des prestations ludiques, multiplier les manifestations, tisser davantage de liens. À nous de donner plus de sens à leur retraite, en créant des passerelles notamment avec les plus jeunes à travers le bénévolat ou l'organisation d'animations. Il est essentiel d'éviter toute fracture intergénérationnelle en cultivant le vivre ensemble. ■

En bref

> Mobilisons-nous pour le don du sang !

La prochaine collecte de sang, organisée par l'Établissement français du sang en collaboration avec la Ville de Chaville, aura lieu **LE VENDREDI 29 JANVIER, DE 14H30 À 20H**, à l'hôtel de ville. Votre implication permet de sauver des vies!

Rens. : 01 41 15 47 95.

> Centre d'hébergement de nuit

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Chaville dispose d'un foyer d'accueil situé au 6, rue des Fontaines Marivel pour les personnes de sexe masculin sans abri, domiciliées ou ayant des liens sur la ville. Elles sont accueillies 7j/7 de 17h45 à 8h du matin, jusqu'au 31 mars. Leur orientation est assurée par le CCAS. Pour toutes questions, contactez le CCAS au 01 41 15 96 20. Si vous rencontrez une personne en situation de détresse, vous pouvez prévenir le CCAS aux horaires d'ouverture ou le Samu social (115) 24 h/24. Pour les urgences vitales, prévenez le Samu (15) ou les pompiers (18).

> Club municipal des anciens de Chaville (CMAC)

VENDREDI 15 JANVIER: galette des rois

JEUDI 11 FÉVRIER: repas annuel à la Pergola de Chaville

DIMANCHE 6 MARS: sortie dans Paris, le Val de Grâce. Tarif : 15 €

Rens. au 01 41 15 26 00, par courriel

cmac@dbmail.com ou sur le blog

<http://clubmunicipaldesanciens.chavilleblog.com>

> Cercle d'amitié de Chaville

JEUDI 21 JANVIER, À 14H30: visite du musée

Marmottan, la collection privée Arthur et Hedy Hahnloser-Bühler. Tarifs : 20 € pour les adhérents, 25 € pour les non adhérents.

JEUDI 18 FÉVRIER, À 14H30: visite de la maison du vitrail. Tarifs : 20 € pour les adhérents, 25 € pour les non adhérents.

MARDI 8 MARS, À 14H30: conférence sur le patrimoine architectural de Venise, à l'Atrium (salle Paul Huet). Gratuit pour les adhérents. 5 € pour les non adhérents. Ouvert à tous.

Rens. au 01 47 50 02 89, par courriel

ca3a92@yahoo.fr ou sur le blog

<http://cercledamitiedechaville.chavilleblog.com>

> Villa Beausoleil

MARDI 26 JANVIER, À PARTIR DE 16H30: spectacle de danse country par une troupe de danseurs chavillois. Un bel événement convivial en perspective!

Inscriptions gratuites au 01 40 92 10 00 (service animations)

ZOOM SUR LA PRÉVENTION TRAVAILLER

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

Cette instance institutionnelle, présidée par le maire, rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de la prévention. Elle fixe chaque année une thématique de travail (cyber-harcèlement, addictions...), de laquelle émanent les différents dispositifs mis en place sur la commune, au titre de la Mission Prévention Sécurité.

Les services municipaux

- Centre communal d'action sociale
- Direction de l'action culturelle et de la vie associative
- Police municipale
- Bibliothèque...

Les associations culturelles et sportives

- Atrium
- MJC de la Vallée
- Club des Présidents
- Rencontres de femmes...

LES ACTEURS

LA COORDINATION

SERVICE PRÉVENTION JEUNESSE

Depuis 2010, le service Prévention Jeunesse fait partie intégrante de la Direction Jeunesse & Sports de la Ville. Il met en place et accompagne de nombreux dispositifs destinés aux jeunes. Depuis septembre 2015, ces actions sont coordonnées par Nicolas Ivanoff, en lien, sur le terrain, avec Ali Lebdiri, qui participe notamment aux stages Chavil' Ensemble.

LES OBJECTIFS ET ACTIONS

Créer du vivre ensemble

- Les stages Chavil' Ensemble

Ces stages ont pour objectif de faciliter l'intégration des jeunes dans la vie locale et de créer des passerelles vers les associations et services municipaux de Chaville. Ils permettent aux 13-17 ans de mieux connaître le patrimoine de la commune et de pratiquer des activités à la fois éducatives, sportives et culturelles. Pendant les vacances de la Toussaint 2015, 25 jeunes ont ainsi participé à la création d'une mare pédagogique, dans le jardin de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse. Une action menée en collaboration avec le Football Club de Chaville et le référent Environnement du service Enfance de la Ville. Pendant les vacances de Noël, ce stage a permis aux jeunes de (re)découvrir la bibliothèque de Chaville.

Prévenir l'échec scolaire

- "Le collège, je m'y accroche"

Ce dispositif, porté par Action Jeunes avec le soutien de la mairie, s'adresse aux élèves en risque de décrochage scolaire dans les établissements de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray.

Accompagner les familles en difficulté

- "Bref, j'ai un ado"

La création de ce dispositif est née d'un constat établi par le CLSPD [voir ci-dessus, ndlr], qui a mis en avant la nécessité d'une aide concrète pour les familles et les jeunes. Les prochaines rencontres et échanges seront organisés autour de la prévention des addictions, en lien avec le thème retenu en 2015 par le CLSPD, "Estime de soi et estime des autres".



Fanny Boutaiba

Sophie Perez

EN TRANSVERSALITÉ POUR LES JEUNES

Action Jeunes

Association subventionnée par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine et composée d'éducateurs spécialisés

Seine Ouest Entreprise et Emploi

- Mission locale (16-25 ans)
- Maison de l'Emploi (26 ans et +)

Emploi et formation

• La Mission Locale (SOEE*)

Désormais installée à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. "Ma priorité est de permettre l'intégration des jeunes dans le monde du travail de façon pérenne", explique la conseillère, Fanny Boutaiba. Orientation, formations de remise à niveau, ateliers (CV, lettre de motivation, prise de parole...), tout est mis en place pour que les jeunes fassent, dans les meilleures conditions possibles, l'apprentissage de leur autonomie.

Ouvert les lundi, mardi et vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 17h (23, rue Carnot).

Prise de rendez-vous au 01 55 95 04 07.

• La Maison de l'Emploi (SOEE*)

Ce relais de proximité de SOEE, installé en mairie, propose un accompagnement personnalisé aux salariés et demandeurs d'emploi de 26 ans et plus. Sophie Perez, conseillère, précise: "Je les aide à canaliser leur recherche, faire le point sur leur projet professionnel; c'est un véritable guichet unique, sur mesure, pour l'emploi."

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h (hôtel de ville).

Prise de rendez-vous au 01 55 95 04 07.

**Seine Ouest Entreprise et Emploi*

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL BÈS **CONSEILLER MUNICIPAL** **DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE,** **AU SPORT ET À LA PRÉVENTION** **JEUNESSE**



Pourquoi avoir créé une coordination de la Prévention Jeunesse?

En mars 2015, nous avons souhaité, avec le maire, rassembler tous les acteurs chavillois intervenant dans

le domaine de la prévention: élus, services municipaux, associations, écoles... Les échanges ont mis en lumière les besoins pour améliorer et développer les actions locales à destination des jeunes. De cette réunion est ressortie la nécessité de développer les collaborations entre acteurs de terrain et donc, de créer une coordination de la Prévention Jeunesse à Chaville.

Le choix pour ce poste de Nicolas Ivanoff, éducateur sportif, s'est imposé à tous. Avec Ali Lebdiri, qui connaît bien les jeunes, nous souhaitons former un binôme complémentaire.

DEUX QUESTIONS À...

ANOUK VICTOR **CONSEILLÈRE MUNICIPALE** **DÉLÉGUÉE À L'ACTION SOCIALE**



Pourquoi avoir accueilli les conseillères de Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE) dans les structures municipales?

Nous avons fait le constat d'un besoin de transversalité entre les services municipaux et le CCAS d'un côté, et nos partenaires dont SOEE de l'autre. L'opportunité s'est présentée d'accueillir Fanny Boutaiba, conseillère de la Mission locale (en charge des 16-25 ans), à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, rue Carnot. Les échanges avec le service

Le maître-mot est donc la transversalité.

En effet et c'est bien là le but des stages Chavil' Ensemble. Ce sont de véritables stages de l'éveil et de l'ouverture: aux autres, à la culture, à la citoyenneté, à l'environnement... Ils rejoignent en cela l'action "Chaville Solidarité" grâce à laquelle les jeunes rendent visite aux personnes âgées et isolées de la commune. La transversalité se fait également entre générations!

Quel est le rôle des associations dans la prévention?

Il est primordial! Avec la diminution du temps scolaire, on s'aperçoit que le milieu associatif devient un lieu complémentaire de l'apprentissage citoyen, de l'éducation et de l'animation du territoire. Les associations sont un véritable vecteur éducatif et social de notre société, complémentaire à l'autorité parentale et à l'éducation scolaire.

Le sentiment d'appartenance à un club, la mixité, l'ouverture aux autres créent du lien et donnent des points de repère indispensables au bon équilibre de nos jeunes. ■

Prévention Jeunesse s'en trouvent ainsi facilités. Quant à Sophie Perez, conseillère professionnelle de la Maison de l'Emploi, elle accueille désormais le public (adultes de 26 ans et plus) à l'hôtel de ville. Dans les deux cas, l'accent est mis sur un accompagnement suivi et personnalisé.

Le but est donc de faciliter les démarches des Chavillois?

Tout à fait! Grâce à cette transversalité et cette complémentarité - qui se retrouve d'ailleurs dans l'équipe municipale - les Chavillois bénéficient d'une "porte d'entrée" unique, en fonction de leur âge. Leurs demandes et situations sont ensuite traitées dans leur globalité, en faisant intervenir les agents du Centre communal d'action sociale. Nous gagnons ainsi en visibilité et en efficacité. ■

L'ANTIGONE DE CRÉON DU THÉÂTRE À LA RÉALITÉ

Le 12 février à l'Atrium, la compagnie Roseau Théâtre présentera *L'Antigone de Créon*, une œuvre contemporaine où il est question de manipulation politique et du pouvoir de l'art. Marie Broche interprète l'un des deux personnages du titre. Interview.

C'est une pièce qui vous est familière ?

Nous tournons depuis plus de 10 ans mais il n'y a aucune lassitude à la jouer parce que le texte est magique et résonne en moi différemment. La façon de l'aborder, les vibrations qu'il provoque ont évolué avec l'âge. Tous les enjeux m'apparaissent aujourd'hui plus clairement qu'à mes 20 ans.

Que dire de l'auteur ?

Miro Gravan est un auteur croate vivant qui a été témoin dans son propre pays de la force de la haine, de la force de l'amour, a été confronté à de vrais dictateurs. Son Créon est un tyran qui se défie de tous, y compris de ses proches, au point de vouloir les faire disparaître. Il imagine de leur faire jouer une pièce de son invention qui met en scène leur mort.

Qui est cette Antigone ?

Une jeune fille de 20 ans qui a envie de vivre et de s'amuser et ne comprend pas pourquoi elle est condamnée à mourir. Créon vient la voir avec la pièce et lui propose le rôle de sa vie. Elle passe d'une émotion à l'autre, de la colère à la séduction, de la rage animale à la résignation. Finalement, elle dit oui. Elle

apprend son texte en quelques jours. Un texte bouleversant, qui la transforme et la questionne : comment peut-on écrire un texte aussi beau et abuser de son pouvoir ? Jusqu'où est-elle prête à aller au nom de ce texte ?

D'où vient votre ferveur ?

C'est une œuvre qu'on a envie de défendre, qui nous ramène à nos passions, à nos engagements. L'art n'est pas une sitcom, il doit amener la réflexion. Naître et mourir, rire et pleurer, méchant et gentil, paix et guerre : on peut passer si vite d'un état à l'autre.

Le vendredi 13 novembre, devant un public jeune, je jouais cette *Antigone de Créon*. Mon métier n'a jamais eu autant de sens que ce jour-là. Un enseignant m'a dit : "Merci de m'avoir donné des outils pour répondre aux questions des enfants." C'est la mission de l'artiste de transmettre des outils.



Vos parents ont signé la mise en scène. Avantage ou inconvénient de travailler en famille ?

Pour aller aussi loin dans ses émotions, se faire aussi mal en tant que comédienne, il fallait un parachute d'amour. C'est ce que m'offrent mes parents mais aussi mon partenaire, Mathieu Barbier. Nous travaillons dans une confiance totale. ■

Vendredi 12 février, à 20h45, à l'Atrium.

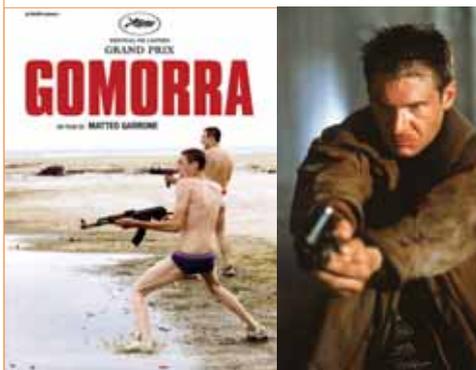
Billetterie spectacles : 01 41 14 32 34.

RENCONTRE DE L'ATELIER

Hervé Meudic, directeur de l'Atrium et Pierre-Olivier Scotto proposent une Rencontre de l'atelier avec l'équipe du spectacle, qui viendra partager avec le public sa vision de la pièce *L'Antigone de Créon* et des sujets très contemporains qu'elle aborde.

Mardi 9 février, à 20h30, à l'Atrium. Entrée libre.

DES FILMS CULTES AU CLUB DU CINÉMA PHILIPPE SOUPAULT



En janvier, plongez dans l'univers impitoyable de la Camorra, la mafia napolitaine, avec le film choc de Matteo Garrone, *Gomorra*. Suivez l'histoire d'un enfant qui remplit de petites missions pour des caïds locaux, de deux jeunes rêveurs qui se prennent pour des gangsters, d'une femme dont le mari est en prison... Film italien projeté en VO.

Puis, (re)découvrez un film "cultissime" de Ridley Scott, avec Harrison Ford :

Blade Runner. L'action se passe à Los Angeles en 2019 et met en scène un ancien policier qui reprend du service pour traquer un groupe de répliquants, androïdes créés à l'image de l'homme. À voir absolument ! ■

Gomorra (VO) : jeudi 14 janvier à 20h30, à l'Atrium.

Blade Runner (VO) : jeudi 11 février à 20h30, à l'Atrium.

Tarif : 5 €

Plus d'infos au 01 47 09 70 70

ou sur le site www.atrium-chaville.fr

CAFÉ DU FORUM TOUT SAVOIR SUR LE MENTALISME ET LE RÔLE DES POLICES NATIONALE ET MUNICIPALE

> Mentaliste : le vrai du faux

L'activité de mentaliste véhicule beaucoup de fantasmes. Le 16 janvier, Jean-Didier Prignol rétablira quelques vérités sur la base de son expérience.



“Être mentaliste ne s'apprend pas. On l'est. Au départ, c'est un talent qui réunit, dans mon cas, intuition et analyse, une combinaison particulière des deux. On le fortifie par la technique, une précision. On arrive à développer quelque chose de bluffant, que les gens confondent parfois avec le surnaturel.”

En face à face (dans un lieu neutre de préférence) ou par téléphone, les personnes qui le consultent veulent progresser dans leur vie personnelle, s'épanouir dans leur vie familiale, dans leur sexualité, ou encore dépasser un blocage dans leur vie professionnelle.

“Je n'invente rien. Je fais la relation entre le problème qu'elles posent et ce que je

reçois comme informations de leur part, sans porter de jugement. Je cherche à leur donner des clés, à leur présenter un autre angle de vision.” Il faut être ensuite capable de digérer, d'accepter, de prendre de la hauteur sur soi-même. “Un mentaliste, ça titille, ça agace, ça stimule.” Ce qui fonctionne avec des particuliers peut également se décliner dans le monde de l'entreprise (observation, leadership, gestion de conflit...).

Samedi 16 janvier, à 15h, à l'Atrium.

Entrée libre.

> Les deux polices

Le 6 février, Sébastien Malzieu, commissaire de police, chef de la circonscription de Sèvres, Chaville et Ville-d'Avray depuis un an, évoquera les rôles de la police nationale et de la police municipale, différents et complémentaires.

La création d'une police municipale à Chaville, votée en juin par les élus, va localement modifier la donne. “Je n'oublie pas que la police a été plusieurs fois municipale en France, avant d'être étatisée dans les années 1940. Aujourd'hui, la police nationale lutte contre les grands trafics, la délinquance professionnelle, les problématiques nationales graves, sans délaisser celles, plus locales, qui touchent les habitants et donnent un sentiment d'insécurité et de peur : dégradations et nuisances sonores dans l'es-



pace public, comportements déviants...

La police municipale a un grand rôle complémentaire à jouer dans ce domaine. Elle peut faire reculer le sentiment d'insécurité.” Des complémentarités entre les services sont déjà envisagées, notamment grâce à l'élaboration d'une convention de coordination [voir Chaville Magazine n° 129, page 8, ndlr].

“Les policiers municipaux qui, comme nous, arpentent le terrain, à qui les gens parlent, seront pour nous des yeux supplémentaires. Avec de la bonne volonté de part et d'autre, nous allons nous apporter réciproquement quelque chose en plus et élever le niveau de vigilance.”

Samedi 6 février, à 15h, à l'Atrium.

Entrée libre.

Avec la participation de François-Marie Pailler, maire adjoint délégué à l'Ordre public.

Rens. : 01 41 15 47 40. ■

NE MANQUEZ PAS LES PROCHAINS CONCERTS DU CONSERVATOIRE !



> Nouvelle date du concert symphonique autour de la musique espagnole

Suite aux attentats de Paris, en raison des consignes de sécurité ordonnées par le préfet et par respect pour les victimes, le concert symphonique des musiques espagnoles n'a pas été joué le 15 novembre. Il a été reporté au 16 janvier.

Attention, les billets achetés pour le 15 novembre ne sont plus valables. Un remboursement est effectué sur place à l'Atrium. Une nouvelle billetterie est mise en place par Accords Majeurs.

Samedi 16 janvier, à 20h30, à l'Atrium.

Tarif: 10 € gratuit pour les enfants des conservatoires.

Réservation obligatoire au 01 46 29 51 64.

> Concert des enseignants

Pour leur prochain concert, les enseignants du conservatoire et d'Accords Majeurs vous ont concocté un programme autour de la musique romantique, du répertoire russe, avec une touche de jazz en guise de conclusion. Venez nombreux passer une soirée teintée de romantisme et de douceurs harmoniques.

Vendredi 5 février, à 20h30, à l'Atrium. ■

SOIRÉE PHILO PRENONS LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR...

Pour la 2^e soirée philo de la saison, Anne-Louise Mesadieu, conseillère municipale déléguée au Forum des savoirs, recevra Étienne Klein, philosophe et physicien, directeur de recherche au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA). Il abordera le thème "Le temps, donc l'existence".

Comment bien définir le temps ?

Le mot "temps" est mis à tant de sauces différentes qu'il ne désigne plus rien de très précis. Mais je dirais pour commencer que le temps est cette chose mystérieuse qui sans cesse renouvelle l'instant présent.

On compare souvent l'espace et le temps et pourtant on ne peut pas se mouvoir dans le temps comme dans l'espace.

En effet, le temps est une prison puisque nous ne sommes pas libres de choisir notre position dans le temps : nous sommes dans l'instant présent et nous ne pouvons pas en sortir, ce qui a comme conséquence que nous ne pouvons pas modifier notre âge. Mais cette prison est à roulettes au sens où elle avance. Quel est le moteur de cette dynamique ? Si, comme certains philosophes, on considère que ce moteur serait lié à nous autres, sujets conscients, alors comment le temps a-t-il bien pu passer tout seul avant que nous arrivions ? Voilà un joli paradoxe.

Ce serait donc le langage qui nous empêcherait de bien penser le temps ?

Le mot "temps" sert à désigner tout aussi



bien la succession, la simultanéité, la durée, le changement, le devenir, que l'urgence, l'attente, la vitesse, le vieillissement, et même l'argent ou la mort... Cela fait trop pour un seul mot.

Existe-t-il des langues ou des civilisations qui parlent mieux du temps que nous ?

Déjà, il existe des langues qui ne conjuguent pas : pour elles, pas de différence notable entre passé et futur. On connaît également de multiples sociétés humaines qui n'ont nullement éprouvé le besoin de forger l'idée d'un temps homogène.

L'exemple le plus connu est la Chine : les

Chinois n'ont méconnu ni les calendriers ni les horloges, mais ils n'ont pas conçu le temps sous l'aspect d'un défilé monotone constitué par la succession de moments qui seraient qualitativement semblables. Ils l'ont vu plutôt comme un ensemble de saisons, d'époques, chacune ayant sa consistance particulière et ses attributs propres, de sorte que nul fil unitaire ne pouvait vraiment les mettre en correspondance.

La durée semble plus accessible.

On peut la mesurer comme l'espace.

C'est ce que nous pensons tous : la durée serait au temps ce que la longueur est à l'espace. Or il y a une grosse différence ! La longueur de la table qui est là nous est intégralement présente : tous les points qui la constituent existent en même temps.

Ce n'est pas le cas pour une durée : celle-ci est constituée d'instantanés qui se succèdent mais ne coexistent pas. La notion de durée apparaît ainsi comme la plus mystérieuse que l'on puisse imaginer. ■

Jeudi 4 février, à 20h, à l'Atrium. Entrée libre.

Réservation conseillée à

forumdessavoirs@ville-chaville.fr

FORUM DES SAVOIRS PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DES ARTS EN TERRES D'ISLAM

La Grande Mosquée de Cordoue, la Madrasa du sultan Hassan au Caire, le Palais de Topkapi, la Place Royale d'Ispahan, le Taj Mahal : c'est un véritable voyage culturel et architectural que vous propose le Forum des savoirs.

Le monde islamique est plus que jamais sous les feux de l'actualité. Mais, en dehors des atrocités qui font la une aujourd'hui, que savons-nous réellement de lui ? Nourrie par de puissants courants de culture, la civilisation qui le sous-tend est d'une richesse largement insoupçonnée. Ce cycle - animé par Annick Leclerc, chargée de mission au

Louvre - propose d'aborder cette civilisation par le biais de son art. Chaque conférence aura pour sujet un monument inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi qu'une technique artistique.

Mardis 9 et 16 février, 8, 15 et 22 mars, à 15h, à l'Atrium.

Les autres cycles en janvier et février

- Routes historiques de l'Europe, itinéraires culturels, artistiques et spirituels : du 5 janvier au 2 février (le mardi, à 15h).
- Le couple franco-allemand, une relation passionnelle : du 7 janvier au 11 février (le jeudi, à 18h30).
- L'Islam ; histoire, courants, culture, les



La Place Royale d'Ispahan (Iran)

clés pour comprendre : du 18 février au 7 avril (le jeudi, à 18h30). ■

Rens. : 01 41 15 99 11 ou 01 47 09 70 70

et sur www.ville-chaville.fr

CAF' ASSOCIATIF LE BONHEUR EST À LA MJC

Au cœur des nouveaux locaux de la MJC, le caf' associatif a ouvert ses portes cet automne. Les Chavillois sont invités à venir y boire un café ou un thé. Ce lieu de vie accueille également de nombreux événements festifs. À tester !



Difficile de passer à côté de la nouvelle MJC du 25 de la Vallée sans la voir : l'immense bâtiment, bardé de grandes poutres formées comme des arbres, ne peut qu'attirer les regards. En plus d'une salle de musique actuelle et des arts vivants, d'une ludothèque, de trois studios et d'un studio d'enregistrement, ce "mastodonte culturel" inauguré à la rentrée offre un lieu de rencontre chaleureux et convivial : le caf' associatif. Situé en rez-de-chaussée, agrémenté

d'un agréable patio, ce café occupe 75 m². À l'entrée, un bar propose boissons chaudes, sirops et autres jus de fruits. Vous pouvez aussi vous y restaurer en commandant un croque-monsieur ou un sandwich à déguster sur place. Un espace presse, des livres et des jeux de société sont à disposition. À noter : l'accès Wi-Fi est gratuit.

Un lieu de vie très animé

"Nous l'avons conçu comme un vrai lieu de vie pour les 1 750 adhérents de la MJC,

mais aussi pour tous les Chavillois", explique la directrice Anouk Guily. Pari réussi : en quelques semaines seulement, le caf' associatif est devenu le rendez-vous incontournable des lycéens à l'heure de la pause-déjeuner ou au moment des devoirs. Des parents s'y retrouvent avant de récupérer leur enfant : idéal pour passer un bon moment et nouer de nouvelles amitiés. Le soir, l'espace se transforme au gré des soirées festives ou à thème : concert, théâtre, films, jeux, ateliers... L'équipe de la MJC projette d'étoffer la programmation par des expositions ou des conférences, histoire de faire vivre davantage ce lieu. ■

Caf' associatif

25, rue des Fontaines Marivel

Ouvert les mardi et jeudi, de 12h à 14h

et de 16h à 19h ; le mercredi, de 14h à 19h ;

le vendredi, de 12h à 14h ;

le samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Tél. : 01 47 50 23 93.

www.mjcdelavallee.fr

C'EST LE MOMENT DE VOUS INSCRIRE À LA BROCANTE DE CHAVILLE !

La 31^e édition de la brocante de Chaville aura lieu dimanche 3 avril. Pour vous inscrire, vous devez déposer votre dossier entre le 18 janvier et le 14 mars prochains. Vous pouvez le retirer en mairie ou le télécharger sur www.ville-chaville.fr. Les inscriptions sont réservées en priorité aux Chavillois, commerçants de la commune et habitants de GPSO.

Rens. : 01 41 15 47 95 ou 01 41 15 40 68.



LES MUSIQUES DU MONDE AU PROFIT DE LA RECHERCHE SUR LES MALADIES PSYCHIATRIQUES

L'association Place au Piano, en partenariat avec la fondation FondaMental, organise le 2 février à l'Atrium un concert au profit de la recherche sur deux maladies psychiatriques : la schizophrénie et les troubles polaires. Le concert, intitulé "Musiques du monde", est parrainé par Stéphane Plaza. L'objectif : faire évoluer le regard de la

population sur les maladies psychiatriques, afin d'aider les personnes atteintes à se faire reconnaître en tant qu'individus et citoyens à part entière.

Des musiciens professionnels et un orchestre d'une quinzaine d'enfants de l'association sévrienne "Les petites mains symphoniques" interpréteront des morceaux classiques de Mendelssohn,

Brahms, Scriabine, Bruch... Les fonds récoltés seront reversés à la fondation FondaMental. ■

Mardi 2 février, à 20h, à l'Atrium.

Tarifs : 30 €, 15 € (tarif réduit moins de 25 ans et chômeurs)

Réservations et renseignements :

06 62 59 14 89 et sur www.place-au-piano.org

En bref

> Exposition de l'association Les Amis des Arts de Chaville

Faire connaître l'art et le défendre avec passion, telle est la mission que s'est donnée l'association Les Amis des Arts de Chaville, sous la présidence de Nicole Pailler. L'association œuvre pour la diffusion et la promotion des artistes de tous niveaux. Sa prochaine exposition est à découvrir dans le hall de l'hôtel de ville, **DU 11 JANVIER AU 9 AVRIL.**

> Rejoignez Les Amis du livre

L'association Les Amis du livre vous propose deux séances de présentation d'ouvrages littéraires.

• **VENDREDI 15 JANVIER, À 14H30, À L'ATRIUM:**

Et la lumière fut de Jacques Lusseyran, *Le voyant* de Jérôme Garcin.

• **VENDREDI 12 FÉVRIER, À 14H30, À L'ATRIUM:**

Du côté de chez Swann de Marcel Proust, suivi des coups de cœur.

Rens. : Suzanne Chapeau au 01 47 50 05 01.

> Lectures en anglais

Organisées par l'association Amitiés internationales et Jumelages de Chaville.

• **SAMEDI 16 JANVIER, DE 10H À 12H, À L'ATRIUM:**

les manipulateurs dans les descriptions psychologiques.

• **SAMEDI 13 FÉVRIER, DE 10H À 12H, À L'ATRIUM:**

John Green (*Nos étoiles contraires*, *La face cachée de Margot...*).

> Conservatoire

• **SAMEDI 6 FÉVRIER, À 17H:** "percussions à tous les étages", concert des élèves de la classe de percussions (coursives de l'Atrium).
Entrée libre.

• **SAMEDI 6 FÉVRIER, À 18H:** heure musicale (salle Toscanini).
Entrée libre.

• **SAMEDI 13 FÉVRIER, À 18H:** heure musicale (salle Toscanini).
Entrée libre.

À NOTER

Les événements annoncés dans cette rubrique sont susceptibles d'être reportés ou annulés, en fonction des mesures de sécurité prises dans le cadre de l'état d'urgence.

Ces éventuels changements seront annoncés sur [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville).

UN PROGRAMME ÉCLECTIQUE À L'ATRIUM

> Musique
Orchestre Padeloup

Présenté par les Concerts de Marivel. Sous la baguette de Wolfgang Doerner, des bals viennois de Johann Strauss aux airs jazzy de *Porgy & Bess* de Georges Gershwin, l'Orchestre Padeloup et le trio jazz Tortiller vous emmènent dans un programme entre Europe et Amérique, entre classique et jazz.

JEUDI 18 FÉVRIER, À 20H45.

> Théâtre
Novecento

D'Alessandro Baricco. Avec André Dussollier. Molière du Comédien (théâtre public).

MERCREDI 13 JANVIER, À 20H45.

La Porte d'à côté

De Fabrice Roger-Lacan. Mise en scène de Bernard Murat. Avec Édouard Baer et Léa Drucker.



© EMMANUEL MURAT

Elle est psy. Il vend des yaourts. Ils sont voisins de palier, se détestent cordialement et, comme des milliers de célibataires perdus dans la ville, explorent les sites de rencontre à la recherche de l'amour...

SAMEDI 6 FÉVRIER, À 20H45.

L'Antigone de Créon

De Miro Gravan. Avec Marie Broche et Mathieu Barbier [voir notre article page 14, ndr].

VENDREDI 12 FÉVRIER, À 20H45.

À noter: cette représentation donnera lieu à une Rencontre de l'atelier, mardi 9 février à 20h30 à l'Atrium (entrée libre).

> Jeune public
L'Empereur et le rossignol

À partir de 5 ans. "D'après le conte d'Andersen, un spectacle qui mêle joyeusement théâtre et chant, humour et poésie." *Figaroscope*

DIMANCHE 17 JANVIER, À 15H.

La femme oiseau

À partir de 7 ans. Inspiré de la légende japonaise, *La femme oiseau* est une création polysensorielle, une invitation pour petits et grands à atteindre les rives de la sagesse.

DIMANCHE 14 FÉVRIER, À 15H. ■

Rens. : 01 47 09 70 70. Billetterie spectacles : 01 41 14 32 34.
www.atrium-chaville.fr

SPECTACLE, ATELIERS... LES ENFANTS

> **Heure du conte**
TOUS LES SAMEDIS, À 11H. À partir de 3 ans.

> **Bibli.com**
TOUS LES VENDREDIS, DE 13H30 À 15H. Sur inscription.

> **Livr'à dom**
TOUS LES VENDREDIS MATINS.

> **Mercredi c'est permis !**
Activités manuelles, contes et jeux de société. **RENDEZ-VOUS TOUS LES MERCREDIS À 16H.**
MERCREDI 13 JANVIER, À 16H : petits animaux en pompons (pour les 5-6 ans).

SPECTACLE
CIRQUE À 4 MAINS
Samedi 13 février à 17h30

Le petit chaperon rouge, Pierre et le loup et d'autres histoires contées à travers un mime étrange et cocasse à la fois.

À PARTIR DE 4 ANS. ENTRÉE LIBRE !

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Épave Robert Schuman, Chaville
RÉSERVATIONS : 01 47 10 10 10 - www.bm.chaville.fr

DES TÊTES D’AFFICHE À NE PAS MANQUER **AU 25 DE LA VALLÉE !**

> Luke

Rock. Luke revient avec son 5^e album, *Pornographie*.

L’occasion pour Thomas Boulard de crier toute sa révolte face au monde tel qu’il est : individualiste, inégalitaire, standardisé, vulgaire, il n’a pas de mots assez durs. Luke est de retour pour une tournée nationale, rendez-vous au 25 de la Vallée !

Tarifs: de 9€ à 18€ (+ frais de location).

SAMEDI 23 JANVIER, À 20H30.



> La Maison Tellier

Chanson/Rock. Une fois de plus, les faux-frères Tellier empruntent le sentier de la création, bien décidés à défendre avec élégance la chanson en France, avec un cinquième album, *Avalanche*, sorti en janvier. Un opus dans la plus pure tradition de ce que la variété française et le rock anglo-saxon ont offert de meilleur.

Tarifs: de 7€ à 15€ (+ frais de location).

VENDREDI 19 FÉVRIER, À 20H30. ■



> Brain Damage, Jahneration, Night Call

Reggae/Dub. À l’occasion du Festival Trâce, le 25 de la Vallée accueille Jahneration, de jeunes artistes émergents de la scène reggae française. Night Call (ex Root’n Nation) sera également de la partie avec leur nouveau show résolument dub. Brain Damage, considéré comme le fondateur de la scène dub en France, clôturera cette soirée.

Tarifs: de 7€ à 15€ (+ frais de location).

SAMEDI 13 FÉVRIER, À 20H30.

Le 25 de la Vallée - 25, rue des Fontaines Marivel - Rens. au 01 47 50 23 93.
Préventes à la MJC de la Vallée, sur www.mjcdelavallee.fr ou www.francebillet.com

L’agenda de la MJC

> Café des rôlistes

VENDREDI 15 JANVIER, DE 17H À 20H.

> Soirée soupe

Au programme : Ici & Lui (electro pop) et Hippolyte (clown)

Tarifs: de 4€ à 8€ (+ frais de location)

VENDREDI 15 JANVIER, À 20H30.

> Les Pirates

Bœuf d’improvisation. PAF: 5€

SAMEDI 16 JANVIER ET VENDREDI 12 FÉVRIER, À 20H30.

> Monsieur Lune

“Un Renaud pour moi tout seul” (chanson)

Tarifs: de 7€ à 15€ (+ frais de location)

VENDREDI 22 JANVIER, À 20H30.

> Stage Do Yin

DIMANCHE 24 JANVIER, DE 9H30 À 12H.

> Jazz au 25

JEUDI 28 JANVIER, À 20H. Entrée libre

> Zik & Zink

VENDREDI 29 JANVIER, À 20H30. Entrée libre

> Electro Monde

Concert pop/electro jeune public (dès 6 ans)

Tarifs: de 5€ à 10€ (+ frais de location)

SAMEDI 30 JANVIER, À 16H.

> Soirée soupe

Au programme : Romtom (chanson)

Tarifs: de 4€ à 8€ (+ frais de location)

VENDREDI 5 FÉVRIER, À 20H30.

Suivez la programmation sur facebook.com/25delavallee et facebook.com/mjcdelavallee

LE PÔLE LUDIQUE PRÉSENTE... ALLEZ LES ESCARGOTS

“Allez les Escargots” est le parfait premier jeu de société car, à 3 ans, l’enjeu n’est pas la compétition.



Ce jeu permet de se retrouver autour d’une table, de se passer les dés de couleur, de les lancer et à chaque fois de faire avancer l’un des escargots. À la fin, il y a bien un escargot gagnant qui a passé la ligne d’arrivée pour aller manger sa salade, mais le plaisir a été surtout de se retrouver entre très jeunes joueurs et joueurs plus âgés.

Éditeur: Ravensburger.

Joueurs : de 2 à 6. À partir de 3 ans.

À L’HONNEUR À LA BIBLIOTHÈQUE

MERCREDI 10 FÉVRIER, À 16H : fées flocons de neige (pour les 6-8 ans).

> Prix des Incorruptibles

SAMEDIS 9 JANVIER ET 6 FÉVRIER, À 10H30.

> Rendez-vous des p’tits bouts

SAMEDIS 16 JANVIER ET 13 FÉVRIER, À 10H15.

> Lézard lisant

SAMEDIS 16 JANVIER ET 13 FÉVRIER, À 10H30, À L’ATRIUM.

> Chaville en livres

MARDI 2 FÉVRIER, À 18H.

> Melting papote

Thème de la rencontre : la maison.

VENDREDI 5 FÉVRIER, À 20H30. Entrée libre.

> Spectacle “Cirque à 4 mains”

Découvrez *Le petit chaperon rouge*, *Pierre et le loup* et d’autres histoires. À partir de 6 ans.

SAMEDI 13 FÉVRIER, À 17H30. Entrée libre.

Rens. au 01 41 15 99 10, bibliotheque@ville-chaville.fr
ou sur www.bm-chaville.fr

ÇA S'EST PASSÉ À CHAVILLE...



1 1



2 3



4 5



5 5





1. En hommage aux victimes des attentats de Paris et Saint-Denis perpétrés le 13 novembre, une minute de silence a été observée à l'hôtel de ville de Chaville, le 16 novembre. L'assistance, composée d'élus, d'agents municipaux et de nombreux Chavillois, a ensuite entonné une émouvante Marseillaise.

2. Les gagnants du concours 2015 des "Maisons et balcons fleuris". Découvrez la liste des lauréats, ainsi que les photos de leurs réalisations sur [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)

3. Vernissage de l'exposition "Un Américain à Paris" le 13 novembre, organisée à l'Atrium par l'Association pour la Recherche sur Chaville, son Histoire et ses Environs (ARCHE).

4. Le 97^e anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918 a été commémoré le 11 novembre, sur le parvis de l'hôtel de ville et au cimetière de Chaville, en présence d'élus de la commune, de représentants des associations d'anciens combattants, du Souvenir français et de nombreux enfants.

5. Gastronomie, artisanat d'art, ateliers et animations - dont la traditionnelle soirée œnologie de l'association Vivre à Chaville - étaient au menu du 8^e Marché d'automne de Chaville, les 14 et 15 novembre.

6. Les neurones des participants du quiz intergénérationnel ont été mis à rude épreuve, le 29 novembre. Un rendez-vous ludique, pédagogique et solidaire qui a connu une nouvelle fois un franc succès!

7. L'association Les Amis des Arts de Chaville invitait les Chavillois au voyage tout au long de son 38^e Salon, organisée sous la présidence de Nicole Paillet, du 27 novembre au 8 décembre à l'Atrium.

8. Un hommage aux "Morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a été rendu le 5 décembre au cimetière de Chaville.

9. Les artistes du quartier de l'Ursine étaient à l'honneur lors de la 6^e édition de l'exposition "Ursine Art", organisée le 13 décembre.

10. À l'occasion de ses 80 ans, le Cercle Celtique Labour Ha Kan organisait une exposition de costumes bretons traditionnels, le 4 octobre à l'Atrium.



“IMPULSER LA MIXITÉ DANS LE SPORT”

Au Cercle d'escrime de Chaville, la mixité entre valides et handicapés n'est pas un vain mot : elle se traduit dans les cours, dès le plus jeune âge. Rencontre avec Thomas, un fleurettiste de 10 ans, qui s'entraîne en fauteuil aux côtés de jeunes escrimeurs.

C'est à l'occasion du Festival des Sports de Nature, il y a trois ans, que Thomas et son père ont découvert l'escrime en fauteuil. "Le Cercle d'escrime de Chaville avait apporté un handifix ; Thomas l'a essayé et cette activité lui a beaucoup plu", raconte son papa. Et depuis, Thomas ne manque ni un entraînement, ni une compétition. Mais pas question pour lui d'intégrer une section handisport. Ce que confirme Christian Bostnavaron, président du club : "Mon optique n'est pas de créer des cours pour personnes handicapées, cela les stigmatise. Bien au contraire, je souhaite impulser la mixité entre valides et handicapés dans le sport." Un engagement que M. Bostnavaron défend d'ailleurs au Comité handisport des Hauts-de-Seine, dont il est vice-président.

Ne pas être mis à l'écart

Et pour Thomas, 10 ans, l'intégration dans un cours avec des enfants valides, de son âge, s'est faite naturellement. Nul juge-



ment, nulle gêne entre eux. Le fauteuil du jeune fleurettiste fait désormais partie du cours. Un autre escrimeur du club, Thomas, confie d'ailleurs : "C'est mieux qu'il s'entraîne avec nous, comme ça, il n'est pas mis à l'écart."

"Bien sûr, il est plus difficile pour Thomas de porter des attaques que de défendre", précise Stéphanie Rousset, maître d'armes du club. "Il s'amuse beaucoup et y trouve son compte, c'est bien là l'essentiel !" D'autant que Thomas a le contact très facile et qu'il est toujours souriant et tonique.

Sarbacane, natation, participation à des activités handisport à l'École des sports de Chaville, le jeune garçon est un féru de sport, toujours prêt à relever de nouveaux défis. Pour preuve, il est arrivé 4^e au fleuret aux Jeux de l'avenir en 2015, une compétition rassemblant des jeunes handicapés de toute la France.

Pour l'heure, Thomas continue de s'entraîner et de s'amuser chaque semaine à Chaville. Et pas question pour lui de combattre dans un handifix, il garde son fauteuil mobile. "Je préfère quand ça bouge !" ■

En bref

> Vacances d'hiver : les stages des clubs sportifs

Toutes les infos sur les stages des clubs sportifs chavillois pendant les vacances d'hiver seront annoncées prochainement sur www.ville-chaville.fr et www.facebook.com/chaville

> Direction les pentes enneigées avec la MJC!

La MJC de la Vallée vous emmène à la frontière italienne pour un séjour ski, entre ados (séjour en autonomie pour les 15-18 ans) ou en famille, **DU 28 FÉVRIER AU 6 MARS**, sur le domaine Clavière-Montgenèvre. Vous serez logés à l'hôtel Savoia, situé au pied des pistes.

Séjour ados : 700 €

Séjour familles : adulte skieur 600 € ; enfant skieur (- de 6 ans) 550 €

Renseignements et inscriptions auprès de la MJC au 01 47 50 23 93 et sur www.mjcdelavallee.fr

LES JEUNES CHAVILLOIS À L'ASSAUT DU PARCOURS OLYMPIQUE !

Dans la perspective des prochains Jeux olympiques de Rio et de la mobilisation pour la candidature de la France à l'organisation des JO de 2024, toutes les écoles élémentaires du département participent au "Parcours olympique des Hauts-de-Seine", entre novembre 2015 et juin 2016. Objectif du projet : sensibiliser les jeunes aux valeurs de l'Olympisme (excellence, amitié, respect), ainsi qu'au handicap.

À Chaville, l'arrivée du drapeau olympique est prévue le 25 janvier au stade Jean Jaurès. Une cérémonie de passation du drapeau, avec hymne olympique et serment du sportif*, sera organisée entre des classes de Meudon et Chaville, qui se rencontreront pour l'occasion lors de tournois sportifs. L'accent sera

notamment mis sur les activités handisport. Puis, le 27 janvier, le drapeau poursuivra sa route vers les établissements scolaires de Sèvres.

Parallèlement, tout au long de la semaine, les éducateurs sportifs de Chaville mettront en place des activités autour du handicap dans les écoles de la commune, en partenariat avec l'association chavilloise Street Athlé. ■

* "Au nom de tous les concurrents, je promets que nous prendrons part à ces Jeux Olympiques en respectant et en suivant les règles qui les régissent, en nous engageant pour un sport sans dopage et sans drogues, dans un esprit de sportivité, pour la gloire du sport et l'honneur de nos équipes."

L'ÎLOT UN LIEU D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS

La Ville de Chaville, en partenariat avec la CAF, a décidé de créer un lieu spécifique : l'Îlot, un lieu d'accueil pour enfants et parents. Il ouvrira ses portes le 25 janvier prochain. Présentation.

Ni crèche, ni halte-garderie, ni centre de soins, l'Îlot est un lieu où les parents, accompagnés de leurs enfants, sont accueillis, se rencontrent et échangent avec un accueillant.

"Certains parents s'interrogent lors des premières années; ils ont besoin de se confier, d'échanger, et recherchent des activités partagées entre parents et enfants", explique Dominique Anguise, éducatrice de jeunes enfants.

Le principal objectif de l'Îlot est de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, et d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle, par un échange avec d'autres parents ou avec des accueillants, professionnels de la Petite enfance.

L'accueil est anonyme, gratuit et sans rendez-vous. Il est ouvert à toutes les familles chavilloises ayant des enfants de la naissance à trois ans, ainsi qu'aux futurs parents.

Pour l'enfant et le parent, un lieu de transition

L'Îlot permet à l'enfant de partager un moment de plaisir avec ses parents, de rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes. Il peut jouer en toute liberté dans un nouvel espace. Dans cette expérience de vie avec les autres, l'enfant se prépare en douceur aux règles de vie en société et à l'entrée en crèche ou à l'école.

Pour les parents, ce lieu convivial leur permet de faire une pause, de passer un moment privilégié avec leur enfant, dans un nouveau lieu, aménagé en trois espaces qui répondent aux besoins des enfants, quels que soit leur âge et leurs envies. ■

L'Îlot - La Chaloupe

4 bis, avenue Sainte Marie

Ouvert à tous, sans inscription.

le lundi de 14h à 17h (hors vacances scolaires)

Rens. : service Petite enfance au 01 41 15 47 75.



En bref

> Café des bébés

Le portage du bébé, par Christelle Deodato

SAMEDI 16 JANVIER ET 6 FÉVRIER, DE 9H30 À 11H30.

Tarifs : 35 € pour 1 atelier,

65 € pour 2 ateliers

Plus d'infos sur www.bienetreparents.fr

et www.mjcdelavallee.fr

> Inscriptions aux accueils de loisirs pour les vacances d'hiver

Les vacances d'hiver se dérouleront

DU 20 FÉVRIER AU 7 MARS. Vous pouvez inscrire

vos enfants aux accueils de loisirs

pour ces vacances jusqu'au 22 janvier.

Ces inscriptions se font dans la limite

des places disponibles.

Ces dates doivent impérativement être

respectées. Les bulletins d'inscription sont

à votre disposition au service PASS

de la mairie, dans les accueils de loisirs,

en téléchargement sur www.ville-chaville.fr

(rubrique "Vos enfants") ou via le portail

famille <http://famille.ville-chaville.fr>

> Les vacances d'hiver à la MJC

La MJC de la Vallée organise des activités

pour les enfants et ados pendant les

vacances d'hiver.

- Stages thématiques enfants :

DU 22 AU 26 FÉVRIER

- Vacances de la ludo :

DU 22 AU 26 FÉVRIER, DE 9H À 12H (POUR LES 3-9 ANS)

- En mode vacances et stages thématiques

ados : **DU 22 AU 26 FÉVRIER (POUR LES 10-15 ANS)**

Renseignements à la MJC : 01 47 50 23 93

et www.mjcdelavallee.fr

> Fermetures estivales

Préparez dès maintenant vos vacances

estivales. Afin de vous organiser

pour l'été prochain, notez que l'ensemble

des accueils de loisirs sera fermé

DU 8 AU 19 AOÛT INCLUS. Les crèches fermeront

également leurs portes **DU 1^{ER} AU 19 AOÛT INCLUS.**

RENTRÉE SCOLAIRE 2016 C'EST LE MOMENT D'INSCRIRE VOS ENFANTS !

Vous avez jusqu'au samedi 30 janvier inclus pour inscrire vos enfants en petite section maternelle (enfants nés en 2013) ou en cours préparatoire en école élémentaire pour la rentrée scolaire 2016. Vous pouvez effectuer cette démarche en ligne, en téléchargeant le formulaire d'inscription depuis le site www.ville-chaville.fr, puis en vous rendant sur le Portail famille (<http://famille.ville-chaville.fr>). Si votre enfant entre au CP et était déjà scolarisé en maternelle à Chaville, vous n'avez pas besoin de fournir de pièces justificatives (sauf changement éventuel de situation). Pour tout autre cas, vous pouvez scanner et envoyer les documents suivants : pages de vaccination (carnet de santé), justificatif de domicile, livret de famille (parents et enfants), justificatif concernant la garde de l'enfant.

À noter : le formulaire d'inscription est également disponible à l'accueil de la mairie.

En bref

> Premiers secours

L'unité locale de la Croix-Rouge de Chaville organise des formations aux gestes de premiers secours (Prévention et Secours Civique de niveau 1), **LES 16 JANVIER ET 5 MARS, DE 9H À 19H** (7, avenue Roger Salengro). Vous apprendrez à réagir efficacement face à un étouffement, un arrêt cardiaque, une brûlure grave, une hémorragie, une perte de connaissance... Ces formations sont ouvertes à tout public.

Tarif: 60 € - Inscriptions au 06 46 84 22 50 ou psc1chaville@gmail.com

> Amnesty International

• Si vous souhaitez rejoindre Amnesty International et participer à ses actions, une réunion du groupe local est organisée **MERCREDI 27 JANVIER À 20H30** à l'Atrium.

• Le groupe local vous convie à la projection du film *Difret*, **MERCREDI 10 FÉVRIER** à l'Atrium, sur le droit des femmes en Éthiopie. Le film sera suivi d'un débat animé par Marion Alves, co-responsable de la commission "Droit des femmes" à Amnesty International France.

Rens.: 01 30 24 03 28.
www.amnesty121.fr

> Loto du Rotary

Le Rotary Club de Chaville organise son loto annuel, **SAMEDI 30 JANVIER DE 18H À 22H**, à l'Atrium. Les bénéfices de cette manifestation seront versés à des œuvres caritatives chavilloises. Parmi les lots à gagner: deux téléviseurs, du petit électro-ménager, des paniers garnis... Venez tenter votre chance et faire une bonne action! Buvette sur place.

> Collecte de livres pour enfants

L'ONG HAMAP-Humanitaire organise une collecte de livres d'enfants de 2 à 12 ans, afin de développer les bibliothèques pour enfants à Madagascar. Vous pouvez déposer les livres que vous souhaitez donner à la bibliothèque de Chaville, **DU 7 MARS AU 7 AVRIL**.

> Initiations au vélo pour adultes

L'association La Ville à Vélo a créé une école du vélo, **CHAQUE DIMANCHE MATIN DE 10H À 11H30**, dans la cour de l'école Ferdinand Buisson [*lieu en cours de changement à l'heure où nous bouclons ce numéro, ndlr*].

Les initiations s'adressent aux adultes "grands débutants", mais aussi à ceux qui ont déjà fait du vélo mais ne sont pas en confiance sur deux roues et souhaitent développer leur agilité et leur sécurité dans le trafic urbain.

Rens.: 06 09 25 04 38

ou par courriel la-ville-a-velo@mdb-idf.org
Plus d'infos sur www.mdb-idf.org et sur la page Facebook "La Ville à vélo - Chaville et Vélizy".

EMPLOI CHANTIERS-YVELINES OUVRE DES BRÈCHES

Présent pour la première fois au dernier Forum des associations de Chaville, Chantiers-Yvelines joue un rôle économique et social sur notre territoire.

L'emploi est un combat national, dans lequel les associations ne sont pas les moins pugnaces. À l'instar de Chantiers-Yvelines, elles peuvent se montrer des intermédiaires efficaces entre les demandeurs et les employeurs.

Relevant du secteur de l'insertion par l'activité économique, cette structure accueille des personnes souvent peu qualifiées qui ont du mal à trouver un travail par elles-mêmes. Après un entretien permettant d'apprécier leur motivation et leur degré d'autonomie, elle leur propose des missions de proximité qui ne nécessitent pas toujours des compétences spécifiques, ainsi qu'un accompagnement socio-professionnel pour cerner les freins éventuels.

Des tarifs attractifs

Toute l'organisation de Chantier-Yvelines est tendue vers un seul objectif: "Nous avons un maximum de deux ans pour remettre les personnes sur la route d'un emploi durable", indique Véronique Rozier, responsable d'antenne à Vélizy.

Pour y parvenir, l'association doit trouver des clients et les convaincre de donner une chance à ses salariés sous contrat d'insertion. "Nous nous faisons connaître auprès des entreprises et des collectivités mais aussi des particuliers pour des travaux domestiques et de rénovation. Nos tarifs sont attractifs grâce à l'allègement de charges dont nous bénéficions. À nous ensuite d'affecter à la mission la personne



qui convient pour que les deux parties soient satisfaites."

Basé à Versailles, Trappes et Vélizy, Chantiers-Yvelines contractualise en moyenne 500 missions par mois et distribue près de 120 000 heures de travail par an.

Par son intermédiaire, une salariée s'est ainsi découvert des qualités pour travailler dans les services à la personne où les débouchés sont réels. Elle a suivi une formation d'auxiliaire de vie et, comme d'autres avant elle, la voilà aujourd'hui relancée. ■

Antenne Chantiers-Yvelines

Centre Maurice Ravel

25, avenue Louis Bréguet à Vélizy

Tél.: 01 30 70 61 76.

Plus d'infos sur www.chantiers-yvelines.fr

BANQUE ALIMENTAIRE 8,5 TONNES À CHAVILLE!

La collecte nationale des banques alimentaires, qui s'est déroulée les 27 et 28 novembre derniers dans les magasins Monoprix, Casino, Franprix, et Diagonal de Chaville, a permis de récolter 8 529 kg de denrées très diverses, soit quasiment 10 % de plus qu'en 2014. Ces dons vont aller intégralement à l'épicerie sociale Le Relais Chavillois.

Les équipes locales du Secours Catholique et de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, qui assurent la gestion de cette épicerie sociale, tiennent à remercier, au nom des familles bénéficiaires, les nombreux Chavillois qui ont fait preuve de générosité, ainsi que les 200 bénévoles qui ont pris du temps pour assurer cette collecte.

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Parmi les sujets à l'ordre du jour des séances du 15 et 17 décembre du Conseil municipal, les élus ont été invités à délibérer sur l'élection d'un conseiller métropolitain pour la Métropole du Grand Paris, l'élection de trois conseillers territoriaux pour l'établissement public Grand Paris Seine Ouest et l'approbation du Plan Local d'Urbanisme.

Élection d'un conseiller métropolitain

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 (dite loi NOTRe), portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République, prévoit la création de la Métropole du Grand Paris au 1^{er} janvier 2016.

Le Conseil de la Métropole du Grand Paris sera composé de 209 conseillers métropolitains répartis entre 130 communes, selon le principe de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, avec au minimum un représentant par commune. Le territoire de Grand Paris Seine Ouest bénéficiera de 10 sièges. Les conseillers métropolitains sont de droit conseillers territoriaux.

Conformément au c) du 1^o de l'article L.5211-6-2 du Code général des collectivités territoriales, il appartient au Conseil municipal d'élire le conseiller métropolitain, parmi les conseillers communautaires sortants (pour les communes jusqu'à présent membres d'un EPCI à fiscalité propre).

Le Conseil municipal a élu à l'unanimité le maire, Jean-Jacques Guillet, en tant que conseiller métropolitain.

Il siègera au sein de l'organe délibérant de la Métropole du Grand Paris et de l'organe délibérant du futur établissement public territorial.

Élection de trois conseillers territoriaux

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 (dite loi NOTRe), portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République, modifie et précise l'organisation d'un double niveau de coopération intercommunale sur le périmètre de la Métropole du Grand Paris.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2016, seront créés dans ce périmètre, des établissements publics territoriaux. Ces nouveaux établissements, d'un seul tenant et sans enclave,

doivent compter au moins 300 000 habitants. Ils regroupent l'ensemble des communes membres de la Métropole du Grand Paris, excepté la commune de Paris.

Le Conseil municipal a émis un avis favorable au projet de décret définissant le périmètre du futur établissement public territorial composant la Métropole du Grand Paris aux communes de Chaville, Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Marne-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray.

Le nombre de sièges du Conseil de territoire du futur établissement public territorial est fixé en fonction de la population municipale de l'EPCI. La répartition des sièges entre les communes d'un même établissement public territorial s'effectue à la proportionnelle à la plus forte moyenne. Ainsi, le Conseil du territoire de Grand Paris Seine Ouest sera composé de 73 sièges. Les conseillers métropolitains étant de droit conseillers de territoire, Chaville compte 3 sièges à répartir parmi les listes "Rassemblés pour Chaville", "Agir ensemble", "Chaville Pour Vous" et "Chaville à gauche".

Le Conseil municipal a déclaré élus en qualité de conseillers territoriaux: Hervé Lièvre, Annie Ré et Michel Bès, par 24 voix sur 31 suffrages exprimés.

Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé le 5 avril 2012. Après trois ans d'application, il s'avère nécessaire de procéder à une modification. Il s'agit d'une procédure d'ajustement technique du document d'urbanisme qui n'en remet en cause aucune des options structurantes, dès lors qu'elle ne peut en modifier l'économie générale, ni porter sur aucun sujet sensible.

L'ensemble des changements proposés a

été soumis à une enquête publique qui s'est déroulée du 14 septembre au 16 octobre 2015 inclus.

Les observations émises par les personnes publiques associées, les observations du public et la réserve du commissaire enquêteur, ont été prises en compte dans la mesure où elles ne remettaient pas en cause l'économie générale du PLU. Des modifications sont intervenues sur plusieurs ou sur l'ensemble des zones urbaines, des modifications spécifiques concernant les zones UA, UR, UP.

Le Conseil municipal approuve la modification du Plan Local d'Urbanisme par 26 voix pour et 7 abstentions.

Il est précisé qu'une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie et sur www.ville-chaville.fr. ■

En bref

> Prochaine séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le **JEUDI 11 FÉVRIER, À 19H30**, dans les salons de l'hôtel de ville.

Retrouvez l'ordre du jour, ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").

> Table ronde sur la guerre d'Indochine

La Ville de Chaville, avec le soutien du Souvenir français, organise une soirée de la Mémoire ayant pour thème "La guerre d'Indochine, une guerre oubliée". Les intervenants de cette table ronde tenteront d'expliquer cette guerre méconnue.

Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, exposera les raisons de cette guerre. Ivan Cadeau, du service historique des Armées, évoquera les aspects politico-militaires de ce conflit et le Commissaire Général Le Breton, les lendemains de la guerre d'Indochine.

JEUDI 17 MARS, À 20H30, à l'Atrium. **Entrée libre.**

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES UN BEL APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

Le 20 novembre dernier avait lieu l'élection du Conseil municipal des jeunes (CMJ). Une instance qui rassemble 40 jeunes des collèges Jean Moulin et Saint-Thomas de Villeneuve. Hubert Panissal, maire adjoint délégué à la Démocratie locale et à la citoyenneté, nous détaille l'organisation et les projets du CMJ.

Présentez-nous le Conseil municipal des jeunes.

Le CMJ comprend 40 jeunes des classes de 5^e et de 4^e des deux collèges de Chaville, élus pour un mandat de deux ans. La parité y est respectée: 20 filles et 20 garçons, 20 élèves de 5^e et 20 de 4^e, 20 jeunes de Jean Moulin et 20 de Saint-Thomas. Le 27 novembre s'est tenue la première séance du Conseil municipal des jeunes.

Depuis six ans, de nombreuses propositions ont été émises par les commissions.

Parmi celles qui se sont concrétisées, quelles sont les plus marquantes ?

Avec les seniors référents, nous avons accompagné les jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets: initiation aux premiers secours dans les collèges par la Croix-Rouge de Chaville, installation de tables de tennis de table en libre-service [au stade Jean Jaurès et dans le quartier du Doisu, ndlr], aides à des associations humanitaires comme Grain de sable et le Secours Populaire, charte du comportement chez les commerçants...

Avec François-Marie Pailler, maire adjoint délégué aux Manifestations patriotiques, également investi dans le CMJ, nous inci-



tons les jeunes à participer aux commémorations. Ils ont d'ailleurs visité le Musée de la Guerre à Meaux.

Quels sont les projets sur lesquels travaillent les jeunes aujourd'hui ?

Nous avons décidé de réorganiser le CMJ. Désormais, les jeunes élus travaillent directement sur des projets, et non plus en commissions; cela ajoute du concret à leur réflexion.

Par ailleurs, en plus des seniors référents qui aident à la conduite des réunions, nous faisons intervenir d'autres interlocuteurs. Ces partenaires extérieurs au CMJ apportent leurs compétences sur les sujets traités. La bibliothèque, le service Prévention de la Ville, la MJC de la Vallée et des membres du Conseil communal de développement durable nous ont ainsi rejoints. Quant aux projets, les jeunes tra-

vailent sur le développement durable (recyclage et installation de composteurs dans les écoles...); ils réfléchissent à un parcours citoyen avec la rédaction d'une Charte du respect pour tous les élèves des deux collèges de Chaville.

Les élus du CMJ souhaitent également développer les échanges culturels (comité de lecture avec la bibliothèque pour le choix de livres) et les échanges internationaux, notamment via "Skype" pour les destinations lointaines.

Le Conseil municipal des jeunes est un bel apprentissage de la citoyenneté. Les jeunes élus travaillent à la concrétisation de leurs idées, pas celles de leurs parents ni celles de la municipalité. Cela les responsabilise et leur permet de s'investir pour les autres, dans la vie de leur commune. ■

Retrouvez la liste des conseillers sur www.ville-chaville.fr

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015

Le 13 décembre dernier, à l'occasion du second tour des élections régionales, la liste conduite par Valérie Pécresse est arrivée en tête dans la région d'Île-de-France, avec 43,80 % des suffrages exprimés. Sur les 209 conseillers régionaux, élus pour six ans, la répartition des sièges s'établit comme suit: 121 sièges pour la liste d'Union de la Droite et du Centre, 66 sièges pour la liste d'Union de la Gauche, 22 sièges pour la liste Front National. Dans les Hauts-de-Seine, la liste Pécresse obtient 21 sièges, la liste Bartolone, 9 sièges, la liste Saint-Just (FN),

2 sièges. Lors de la séance d'installation du Conseil régional d'Île-de-France le 18 décembre dernier, Valérie Pécresse a été élue présidente de l'assemblée régionale.

Deux conseillères municipales de Chaville au Conseil régional d'Île-de-France



Anne-Louise Mesadieu

Conseillère municipale de Chaville déléguée au Forum des savoirs, à l'accueil des nouveaux Chavillois et à la culture jeunesse (groupe "Majorité muni-

pale"), Anne-Louise Mesadieu a été élue conseillère régionale, sur la liste d'Union de la Droite et du Centre.



Catherine Lime-Biffe

Conseillère municipale de l'opposition (groupe "Chaville pour vous"), Catherine Lime-Biffe a été élue conseillère régionale, sur la liste d'Union de la Gauche. ■

Le détail des résultats des deux tours des élections à Chaville est consultable sur www.ville-chaville.fr



Céline Desenne, Laëticia Laassiba, Nathalie Ribeiro, Pierre Tedaldi et Sandrine Kaoula.

TOUT SAVOIR SUR LE RECENSEMENT 2016

Le recensement de la population est réalisé en partenariat avec l'INSEE. Destinée à fournir des données sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques, cette enquête se déroulera

entre le 21 janvier et le 27 février. Les agents recenseurs [voir photos ci-dessus, ndlr] se présenteront à votre domicile du lundi au samedi jusqu'à 21 h, munis de leur carte officielle. Vous pou-

vez soit répondre à l'enquête par Internet (avec des identifiants fournis par l'agent recenseur), soit remplir un questionnaire papier remis par l'agent, qu'il récupèrera à un moment convenu avec vous. ■

FORUM DES MÉTIERS MILITAIRES LE 15 MARS

L'Armée de terre, la Marine nationale, l'Armée de l'air, la Gendarmerie, la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris et le service de santé des Armées recrutent des jeunes dans de nombreux domaines, quel que soit leur niveau d'études.

La Ville de Chaville, en partenariat avec les six corps d'armée, organise un Forum des métiers militaires destinés aux 15-25 ans.

En intégrant un corps d'armée, le jeune reçoit une formation afin d'acquérir les

compétences techniques, professionnelles et militaires de son futur métier. Quelles que soient ses motivations, il pourra envisager une carrière longue ou une première expérience professionnelle. Lors de ce forum, des représentants des corps d'armée présenteront aux jeunes les différents métiers qu'offre cette institution. ■

Mardi 15 mars, de 14 h à 17 h, à l'hôtel de ville.

Entrée libre.

Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr et [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)

À savoir

> Médaille de la famille

La Médaille de la famille est une distinction honorifique pouvant être décernée par le Préfet, sous certaines conditions, aux personnes mariées, divorcées ou veuves, ayant élevé au moins quatre enfants de la même fratrie. Une médaille est attribuée par famille. La mère ou le père peut en faire la demande. Les dossiers complets doivent être déposés à la mairie **AVANT LE 15 FÉVRIER** pour obtenir cette distinction en 2016. **Demande de rendez-vous au 01 41 15 40 68 ou 01 41 15 40 57.**

État civil octobre-novembre 2015

Naissances

Livia Ahdjoudj, Timothée Bernard, Bastian Borderia Jakubiec, Louane Candhaut, Chiara Devanlay, Adam Ducauroy, Salomé Dumont, Mariam Elgamal, Myeden Fotso, Noah Gabillard, Kelsy-Esther Gohourou, Alice Grand Albouze, Noam Koffi Cauty, Foucault Le Loupp Wipf, Ismaël Lemoigne, Elikya Mombili, Zoé Noble, Alexandre Vasselon, Younes Badrouline, Ali Boubaya, Julia Bret, Ophélie Cavallo, Amaury et Martin de Roquefeuil, Romane Delcourt,

Jaedhen Djanado, Eléonore Doumain, Timothée Fu, Ézio Gomes, Estelle Jean, Youssef Laribi, Hugo Merklen de Bruyn, Ewen Milon, Anna Moget, Gabrielle Perier, Elise Pineau, Emy Portelette, Angelo Roger Thibault, Basma Serhane, Amani Serhane, Anton Sprengeling, Maël Tchamba Desir, Aubin Villocel

Mariages

Laurent Mitaine et Silvia Tolve; Tanguy Roy et Xinly Pang Hernandez; Géraud Bonhomme et Maria Nuche Fuentes;

Alexandre Barancira et Emelyne Nyereka; Sébastien Pavoni et Carolina Ferrer; Ali Jamaldeen Mohamed et Amaniya Ameer

Décès

Michel Pinault, Marie Tessier Triff, Christine Clement, Katina Koutsikides Nani, Giovanni Cagni, Christiane de Fonseca Quenel, Danièle Guidor Morin, Maurice Lochelongue, Marie Bellec Le Touzé, Philippe Alexandre, Yvette Colombier Metayer, Lucien Araud (30 mai 2015)

BOULANGERIE-PÂTISSERIE LE FLOUR VARIÉTÉ ET AUTHENTICITÉ

Après dix ans de métier, toujours le même crédo: "Des produits simples et de qualité". Avec son épouse Sandra, Jonathan Le Flour vient d'ouvrir sa boulangerie-pâtisserie sur la place du Marché, au cœur du nouveau centre ville. Dans des locaux tout neufs, il propose une large variété de baguettes, des pains spéciaux aux parfums fruités ou bios et de généreuses viennoiseries au pur beurre AOC.

La clientèle dispose aussi d'un grand choix de pâtisseries classiques et d'entremets plus sophistiqués (macarons, mousses parfumées, gâteaux aux trois chocolats, croustillants au spéculos), dont la carte change souvent au gré des envies.

Un bon plan pour les gourmands

Avis aux pressés de la pause-déjeuner, laissez-vous tenter par les nombreux sandwiches faits maison. L'intemporel jambon-beurre, le sandwich à la mousse



de canard et son confit de figue, le tomates-courgettes-chèvre ou le poulet-guacamole. Vous pourrez le déguster en terrasse où plusieurs tables sont à disposition.

Prompts à répondre à la demande, les Le Flour travaillent sur commande pour les repas de famille ou tout autre événement et proposent de copieux pains surprises, de savoureux petits fours ou de belles pièces montées. ■

7-9, place du Marché.

Tél.: 01 47 09 21 67.

Ouvert du mardi au dimanche, de 7h à 20h.

En bref

> Épiphanie des commerçants

Les commerçants de l'Association du marché de Chaville, en partenariat avec la mairie, vous invitent à fêter les rois et à gagner 200 galettes, **LES SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JANVIER.**

FÊTONS LES ROIS ENSEMBLE AU MARCHÉ



TOMBOLA GRATUITE
Nombreuses
galettes à
gagner !

Samedi 8 et dimanche 9 janvier 2016,
de 9h à 13h.

Rens.: service Commerce & Marché
01 41 15 82 03

LR PERFORMANCE UN GARAGE DE PRO

Envie d'optimiser les performances de votre véhicule ou de réduire votre consommation de carburant ? LR Performance a la solution ! Situé avenue Roger Salengro, ce garage est spécialisé en reprogrammation électronique. La toute jeune enseigne chavilloise a de l'expérience puisqu'il s'agit en fait de l'antenne francilienne de la maison mère créée en 2006 à Montans dans la région toulousaine.

Au vu du succès suscité dans toute la France, cette succursale s'est implantée ici pour faciliter la vie des clients parisiens et du Nord de l'Hexagone en général.

Un véhicule au top

Parmi les services réalisés par Julian Stableau, fraîchement diplômé d'une école d'ingénieur, l'optimisation de performance qui rendra votre moteur plus pêcheu que jamais.

Pour les plus économes, la conversion du moteur au bioéthanol divisera par deux la facture de carburant, avec le choix d'optimiser également les performances.

Le technicien réalise aussi des diagnostics électroniques classiques, traque les dysfonctionnements pour orienter le client vers la bonne solution et vend des



pièces détachées de qualité (freins, suspensions, lignes d'échappement). ■

300, avenue Roger Salengro.

Rens.: 01 41 15 16 35.

par courriel paris@lr-performance.net

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h

et de 14h à 19h.

OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

La loi n° 2015-9902 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite loi "Macron", fixe de nouvelles règles concernant le travail du dimanche, en particulier une extension des possibilités d'ouverture dominicale pour chaque commerce de détail.

Après consultation des différentes enseignes ayant sollicité des dérogations au repos dominical les années précédentes, de l'ensemble des organisations d'employeurs et de salariés intéressées, ainsi que de l'Association des Commerçants et Artisans de Chaville, la Ville de Chaville fixe à 12 le nombre de dimanches travaillés pour 2016: les 10 et 17 janvier, le 26 juin, le 3 juillet, les 4 et 11 septembre, les 13, 20 et 27 novembre, les 4, 11 et 18 décembre.

Le choix des dates retenues a été établi en fonction des périodes de soldes d'hiver, de soldes d'été, de rentrée scolaire, de la Toussaint, ainsi que des fêtes de fin d'année (sachant que le 25 décembre tombe un dimanche).

En bref

> Permanence du conseiller énergie

Le conseiller énergie de l'Agence locale de l'énergie de GPSO assure des permanences à Chaville.

Prochaines permanences : **VENDREDIS 8 JANVIER**

ET 12 FÉVRIER, DE 13H30 À 16H30, à l'hôtel de ville (1456, avenue Roger Salengro).

Inscription obligatoire au 0 800 10 10 21 (n° vert).

> Le programme de la Maison de la nature

• Ciné-nature (sur inscription)

MERCREDI 27 JANVIER, À 14H15:

Kirikou et les bêtes sauvages (film d'animation).

• Samedi nature (sur inscription)

LE 30 JANVIER: Oiseaux d'hiver.

En forêt ou au bord de l'eau, une découverte ornithologique de la diversité des oiseaux hivernants de la région.

Pour la famille. Les enfants sont accompagnés. Nombre de places limité.

Départ à 14h30 à l'entrée de la gare Chaville Rive gauche.

• Mercredi des enfants (sur inscription)

LE 20 JANVIER, DE 16H À 17H: Les rendez-vous Léonard & Benjamin; un océan de déchets. Pour les 4-7 ans.

LE 27 JANVIER, DE 16H À 17H: Nuages

Pour les 4-7 ans. Des expériences scientifiques pour comprendre la formation de ces masses de vapeur d'eau, leurs formes et leurs couleurs.

LE 3 FÉVRIER, DE 16H À 17H: Empreinte d'arbres Pour les 4-7 ans. À l'aide de divers outils (craies, fusain, feuilles, peinture...), les enfants réaliseront les empreintes de feuilles et d'écorces des arbres du jardin de la Maison de la Nature.

• Côté jardin (sur inscription)

SAMEDI 6 FÉVRIER, DE 10H À 12H: Mettre en place un compostage de qualité.

Pour les adultes. Comment tirer parti des déchets de cuisine et du jardin en produisant un engrais et un paillage naturels, bénéfiques pour l'équilibre des cultures.

• Dimanche découverte

LE 31 JANVIER, DE 14H À 18H: Les courants marins, acteurs du changement climatique.

À partir d'exemples simples, ces mécanismes physiques se dévoilent pour mieux expliquer dans quelle mesure l'activité humaine influence cet équilibre.

Pour toute la famille. Entrée libre. Les enfants doivent être accompagnés.

Rens. et inscriptions au 0 800 10 10 21 (numéro vert) Maison de la Nature

14, ruelle des Ménagères à Meudon.

Activités gratuites réservées aux habitants de GPSO.



VIABILITÉ HIVERNALE L'AFFAIRE DE TOUS

La viabilité hivernale, à savoir la nécessité de rendre circulables les chaussées, les places et les trottoirs par temps de neige ou de verglas, est une préoccupation permanente des services de GPSO et des villes, mais aussi une responsabilité de chaque riverain.

Dans un souci d'efficacité, une collaboration entre les services du Territoire Grand Paris Seine Ouest et des villes s'organise, regroupant les moyens humains et matériels afin d'assurer le traitement des voies de circulation et l'accès aux bâtiments publics.

Jusqu'au 14 mars, 175 agents d'astreinte sont mobilisables pour intervenir 24h/24, 7j/7 sur l'ensemble des huit villes. 19 saleuses, 5 lames de déneigement et 1600 tonnes de sel sont d'ores et déjà disponibles, dans l'hypothèse d'un hiver rigoureux.

Mais sur les 610 km de trottoirs, il appartient à chaque riverain de déneiger. Particuliers, copropriétés, entreprises doivent prévenir les risques de chutes et assurer la sécurité des passants, en prenant des mesures simples. À défaut, en cas d'accident,



leur responsabilité pourrait être engagée. Lorsque les conditions météorologiques sont délicates, les conducteurs doivent eux aussi être vigilants. Ils doivent s'informer des précautions de circulation, car ils peuvent représenter une gêne, voire un danger pour les services d'intervention et pour eux-mêmes. Certains comportements inconscients peuvent en effet ralentir ou même empêcher les saleuses d'intervenir. ■

PROPRETÉ EN VILLE GPSO FAIT LA CHASSE AUX INCIVILITÉS

Chacun d'entre nous est sensible à la propreté et à la qualité de l'espace public. À ce titre, GPSO et les huit villes membres déploient un dispositif humain et matériel complet pour assurer la collecte des déchets et le nettoyage des rues.

Un budget de 17 M€ est consacré à la propreté. Plus de 240 agents sont mobilisés 365j/an. Côté matériel, 25 engins de balayage-lavage et 21 engins électriques

aspirants permettent de gérer les 294 km de voirie et les 610 km de trottoirs. Le service de collecte des déchets proposé par GPSO s'adapte au nombre d'habitants et à la configuration de l'habitat, selon qu'il soit collectif ou individuel.

Un coût supplémentaire de 4 M€/an

Malgré l'ensemble des solutions mises en œuvre par GPSO, les incivilités se multiplient: mégots, déjections canines, détritus, dépôts sauvages... abandonnés sur la voirie. Face à la montée des dépôts sauvages, 13 agents de GPSO ont été assermentés et sont désormais en mesure de verbaliser les auteurs d'infractions: déchets présentés en dehors des bacs (sacs, encombrants) ou de bacs sortis en dehors des horaires de collecte. En novembre, 15 personnes ont été verbalisées. L'objectif: responsabiliser les citoyens. ■



GPSO, UN TERRITOIRE DYNAMIQUE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

GPSO agit chaque jour pour favoriser la mobilité, répondre aux besoins des usagers, faciliter leurs déplacements et participe à l'émergence des projets de transport de demain.

Recharger son véhicule électrique sur les bornes Autolib'

Autolib' propose des abonnements dédiés à la recharge de voitures élec-



triques pour les particuliers et les professionnels ("recharge auto" et "recharge entreprise"). Les abonnés particuliers peuvent ainsi recharger leurs véhicules sur les bornes Autolib' moyennant un abonnement et un coût d'usage peu élevé (15 € d'abonnement la première année et 1 € l'heure pour la recharge, plafonné à 4 € la nuit). GPSO compte actuellement 55 stations Autolib' en service, comprenant en moyenne six bornes de recharge.

Pour en savoir plus : www.autolib.eu/fr

Recharger son véhicule électrique en habitat collectif : projet "BienVenu"

ERDF va expérimenter sur le territoire de GPSO la recharge de véhicules électriques en habitat collectif. Cette opération d'une durée de trois ans

concernera 10 immeubles pilotes qui seront équipés de bornes de recharge et de 10 véhicules électriques, dont deux en autopartage.

Un projet innovant pour bénéficier d'un retour d'expérience dans la perspective d'un déploiement à l'échelle nationale.

Afin d'accélérer le déploiement d'un réseau national de bornes de recharge, l'État a retenu le groupe Bolloré pour l'installation de 16 000 points de charge publics. D'ici fin 2016, 8 000 bornes seront ainsi installées en France.

En attendant ce déploiement de grande ampleur, le site Internet Charge Map (<https://fr.chargeomap.com/>) permet aux utilisateurs de faciliter la recharge de leur véhicule, en répertoriant les points de charge publics. ■

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Vous êtes propriétaire ou locataire et vous souhaitez améliorer votre logement ? GPSO a missionné le bureau d'études Urbanis pour vous accompagner dans votre projet.

Urbanis assurera les mêmes missions que celles exercées préalablement par le PACT auprès des propriétaires et des locataires, à savoir :

- conseils et assistance dans vos projets de travaux, dans leurs dimensions techniques, administratives, juridiques et financières
- instruction de vos dossiers de demandes de financement auprès des organismes concernés
- suivi du bon déroulement des travaux.

En complément, le territoire Grand Paris Seine Ouest a confié à Urbanis la

mission d'accompagner les habitants des copropriétés qui souhaiteraient s'engager dans des travaux de rénovation énergétique.

De plus, si vous êtes une personne handicapée ou une personne âgée de plus de 70 ans, propriétaire ou locataire d'un logement privé ou social, GPSO continue à vous assister dans la réalisation de vos travaux d'adaptation en vous apportant une aide financière qui peut s'élever jusqu'à 3 000 €.

Le Territoire GPSO rembourse également les frais de visite d'un ergothérapeute pour un conseil personnalisé et adapté à votre situation sur les aménagements et les travaux à votre domicile. ■

Rens. : 01 41 10 81 10 et www.urbanis.fr
Permanence d'Urbanis : vendredi 15 janvier, de 9h à 12h, à l'accueil de l'hôtel de ville.



Pharmacies de garde

En janvier

Dimanche 10

Pharmacie du Centre
5, rue Pierre Midrin à Sèvres
Tél. : 01 46 26 95 13

Dimanche 17

Pharmacie Sarran
1403, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 41 53

Dimanche 24

Pharmacie Auger
91, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 01 83

Dimanche 31

Pharmacie Baum
95, rue des Bruyères
Tél. : 01 46 26 35 35

À l'heure où nous bouclons ce numéro, les pharmacies de garde du mois de février ne nous ont pas été communiquées. Merci de consulter la page Facebook de Chaville www.facebook.com/chaville : les pharmacies de garde y sont annoncées chaque dimanche, ainsi que les jours fériés.

Réseau bronchiolite

Les standardistes spécialisés du réseau bronchiolite d'Île-de-France vous communiquent les coordonnées des médecins et des kinésithérapeutes libéraux disponibles dans leurs cabinets les samedis, dimanches et jours fériés.

Standard kinésithérapeute : 0820 820 603 (samedis, dimanches et jours fériés, de 9 h à 18 h, vendredis et veilles de jours fériés, de 12 h à 20 h).

Standard médecins : 0820 800 880 (7j/7 de 9 h à 23 h).

Psychomotricienne

Marie Goupil-Drouhin, psychomotricienne, s'est installée à Chaville. Elle accompagne les familles dans le soutien à la parentalité et la prévention des légers troubles du développement psychomoteur.

Tél. : 06 24 35 13 53 ou marie.goupil17@gmail.com

Ostéopathe

Marion Aillerie, ostéopathe D.O. (diplômée du collège ostéopathique européen), s'installe au 12, rue des Fontaines Marivel (place du Marché). Elle consulte sur rendez-vous au 06 74 86 46 55.

Courriel : ailleriemarion@gmail.com

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, avenue de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9 h à 23 h, au 0 820 800 880.

Urgences dentaires 92 : liste des cabinets dentaires ouverts qui assurent les urgences les dimanches et jours fériés, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, au 01 47 78 78 34.

Urgences ophtalmologiques 7j/7 et 24h/24 : 01 42 34 80 36 (Hôtel-Dieu) ou 01 40 02 16 80 (Quinze-Vingts)

Centre hospitalier des 4 Villes :

urgences, rue Lauer à Saint-Cloud
Rens. au 01 77 70 70 70

et sur www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 :
08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier, matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. GPSO débarrasse les habitants de ces objets. Ils doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19 h.

La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site Internet www.ville-chaville.fr (rubriques : "Qualité de la Ville et développement durable"/

"Propreté et déchets"/ "Ramassage des encombrants"). La liste des rues par secteur est également disponible dans cette même rubrique.

• Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détachants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9 h à 12 h.

• Déchèterie intercommunale :

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères) en demandant votre badge d'accès sur www.agglo-gpso.fr. Les particuliers peuvent accéder à la déchèterie, du lundi au vendredi de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 18 h 30 et le dimanche de 9 h à 12 h 30 et les professionnels du lundi au vendredi, de 7 h à 12 h. Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.

Rens. au 01 46 17 01 60 ou sur le site www.syelom.fr
Plus d'infos au 0 800 10 10 21 (service Déchets/Propreté de GPSO).

Rencontrez vos élus (sauf pendant les vacances scolaires)

- Jean-Jacques Guillet, votre maire, reçoit en mairie sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 10 h à 12 h.
- Un maire adjoint reçoit également tous les jeudis, sans rendez-vous, de 8 h 30 à 12 h.

Agir ensemble

MÉPRIS ET REPLIS ENTRE-SOI

Comme annoncé dans notre précédente tribune, notre agglomération GPSO se transforme en Établissement Territorial. Parmi les changements, il n'y a plus 8 conseillers municipaux délégués, mais 4. La loi MAPTAM écarte en effet l'idée de la sur-représentation des petites communes, et prévoit désormais un nombre de délégués proportionnels à la population. Autant dire que nos 19 000 habitants chavillois ne pèsent plus très lourd face aux 110 000 Boulonnais.

Au conseil municipal du 15 décembre, devaient donc être désignés ces 4 nouveaux délégués. D'abord nous avons voté pour l'unique délégué Métropolitain (qui siègera à la Métropole). À l'unanimité le maire a été désigné. Notre Groupe pense en effet qu'il est cohérent que le maire y représente nos intérêts, nous avons voté pour lui. Restait à désigner les 3 conseillers territoriaux sensés être représentatifs des Chavillois et du conseil.

Nous avons proposé au maire de faire une liste commune avec la majorité: soit 1 conseiller pour l'opposition associé à 2 conseillers pour la majorité (pour un total de 3 pour la majorité en comptant le maire). Pourquoi ?

En 2014, lors des élections municipales, Catherine Lime-Biffe et Thierry Besançon ont été élus conseillers communautaires GPSO pour l'opposition. Les compteurs étant remis à zéro, le futur nombre de délégués divisé par 2, il était cohérent que le maire n'en désigne plus qu'un sur sa liste: Catherine ou Thierry. Il n'en a rien été. Le maire a fait une liste de gens "entre-soi" que la seule majorité municipale a approuvée. En conséquence, méprisés, les 46 % des Chavillois qui n'ont pas voté pour la majorité municipale en 2014 ne seront pas représentés dans le futur Territoire. Catherine et Thierry ne sont plus conseillers d'agglomération.

Ajoutons au passage que le Conseil Constitutionnel ne manquera pas de condamner prochainement le gouvernement qui a d'autorité raccourci un mandat électif.

Confrontées aux mêmes délicatesses, bien des villes ont au contraire respecté la pluralité des opinions, comme Boulogne, Vanves... et ont fait élire des opinions minoritaires au sein du Territoire.

À Chaville, n'est pas républicain qui veut.

Groupe Agir Ensemble

Thierry Besançon, Catherine Griveau, David Ernest

elusagireensemble@gmail.com; elusagireensemble.canalblog.com

Chaville pour vous

**DE LA VOLONTÉ POLITIQUE
POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT**

En décembre, la COP 21 a été un succès majeur pour la diplomatie française et le multi-latéralisme, l'Accord de Paris a été signé par 195 pays. C'est le premier accord universel sur le climat, ambitieux, contraignant juridiquement et suivi dans le temps. L'objectif est de limiter l'augmentation de la température à 1,5° pour préserver notre planète.

Cette prise de conscience inédite (des pays, entreprises, acteurs locaux, associations...) est positive.

Chacun d'entre nous doit devenir un acteur de la COP 21, et l'échelle locale est particulièrement pertinente.

À Chaville, en décembre, le Plan Local d'Urbanisme a été révisé lors du dernier conseil municipal.

Nous avons proposé qu'une orientation plus écologique imprègne ce document pour développer le vélo dans notre ville (parkings vélo, Vélib, voies cyclables), anticiper les installations nécessaires aux véhicules électriques dans les foyers, végétaliser les surfaces (murs, toits), accompagner mieux le tri des déchets.

Pour nous la préservation de l'environnement doit se traduire par des actions concrètes et faciles à mettre en œuvre pour tous les Chavillois.

Nos propositions n'ont pas été retenues par la municipalité de Chaville, nous le regrettons et continuerons néanmoins de poursuivre nos propositions dans ce sens pour une ville plus écologique.

Par ailleurs, les élus pour le conseil de territoire ont été désignés et aucun élu de l'opposition n'y siègera pour Chaville. Nous avons pourtant présenté une liste commune avec le groupe Agir et le Front de Gauche.

Cela marque une fois encore une triste manière de faire de la politique par le Maire et son équipe. Nous le regrettons d'autant plus que d'autres villes de droite du département ont su faire de la place à l'opposition pour que tous les habitants se sentent représentés (ex à Suresnes ou Vanves).

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2016 et nos meilleurs vœux.

L'équipe Chaville Pour Vous

Catherine Lime-Biffe, Joël Lebreton et Nicolas Tardieu

Chaville Pour Vous - BP 20 - 92370 Chaville

Tél.: 01 47 50 50 96

chavillepourvous@gmail.com

www.chavillepourvous.fr

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante: l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information; l'espace est

TURBULENCES

L'année 2015 fut lourdement marquée par l'horreur des attentats de janvier et novembre. Bouleversés et indignés, nous partageons la peine des familles et des victimes.

Dans ce contexte, le thème sécuritaire a dominé lors de la campagne des élections de décembre aux dépens des débats sur les politiques régionales.

Lutter contre le terrorisme est une priorité mais l'état d'urgence instauré ne doit pas se prolonger et asphyxier toute vie sociale et politique. Limiter les libertés, ouvrir la possibilité de l'arbitraire en assimilant terrorisme et contestation sociale, met en cause les fondements de la démocratie. La lutte contre l'insécurité passe aussi par le développement des services publics, dont l'efficacité a été saluée par tous après le 13 novembre.

Tout ce qui favorisera la cohésion sociale (éducation, santé, culture en particulier) et la lutte contre le chômage, fera reculer la violence et la tentative du repli sur soi et du rejet de l'autre. Lutter contre les réductions budgétaires est donc indispensable.

Au plan local :

Le Front de gauche :

- a voté contre le périmètre des territoires de la Métropole, premier acte de sa mise en place ce 1^{er} janvier. Cette nouvelle « collectivité » amoindrit les pouvoirs des communes et éloigne les citoyens des décisions. Les 8 délégués actuels à GPSO seront réduits à 4. L'opposition ne sera plus représentée.
- a approuvé le vœu pour l'accueil de réfugiés de guerre.
- a voté contre l'ouverture de plus de 5 dimanches par an de certains commerces de Chaville, car vivre mieux c'est aussi du temps libre, des salaires décents et consommer autrement !
- interviendra lors de l'établissement du budget afin que les Chavillois ne subissent pas dans leur vie quotidienne des augmentations supplémentaires. Les actions pour le rétablissement des dotations de l'État (plus de 400 signatures recueillies en 2015 sur ce sujet) doivent s'amplifier.

Bonne année 2016 fraternelle et de lutte pour la paix !

Monique Couteaux

monique.couteaux@free.fr

<http://chaville-frontdegauche.over-blog.com>

LA MAJORITÉ MUNICIPALE EN HARMONIE AVEC LA MAJORITÉ RÉGIONALE

Depuis le 12 décembre dernier, le groupe de la majorité municipale de Chaville bénéficie, en son sein, du renfort d'une Conseillère régionale.

À l'issue d'une campagne forte et de terrain, soutenue par toute l'équipe municipale, notre collègue Anne-Louise Mesadieu a été élue et siègera au Conseil régional d'Île-de-France, dans la majorité régionale, aux côtés de la nouvelle présidente, Valérie Péresse. Nous la félicitons. Et nous sommes heureux pour Chaville !

Pour la première fois dans l'histoire de notre ville, l'équipe de la majorité municipale se trouve ainsi forte, simultanément, d'un député - notre maire - d'une conseillère départementale - Armelle Tilly, brillamment élue en avril dernier - et désormais d'une conseillère régionale. Par les temps qui courent, difficiles pour les communes et leurs finances, la présence d'avocats de notre ville dans chacune de ces Assemblées est un atout pour Chaville. C'est aussi une reconnaissance, dont nous sommes tous fiers et heureux, de la dynamique de l'équipe municipale de Chaville.

Car il y a un autre enseignement de ce scrutin pour Chaville. Il faut lire les résultats et bien les apprécier.

Rappel des chiffres : en dépit d'une « triangulaire », la liste d'union de la droite et du centre, à Chaville, a réalisé à elle seule 52 % des voix au second tour. Le Front National est quasi stable - en très légère progression (+ 1,5 %) par rapport aux dernières élections où il a pu présenter des candidats (8,78 % cette fois-ci).

En revanche les candidats de l'union des gauches au second tour (PS + verts + Front de Gauche) continuent de se diluer localement : ils avaient obtenu 52,15 % des voix aux élections régionales de 2010. Ils ne recueillent plus que 39,28 % aujourd'hui sur Chaville.

Nous voulons remercier les Chavillois de ce résultat qui manifeste leur confiance et qui nous conforte dans notre action au service de notre ville et de ses habitants.

Les temps ne sont pas simples, mais ils invitent à la solidarité et à l'action.

Nous vous souhaitons une excellente année 2016.

Vos élus : Hervé Lièvre, Annie Ré, Christophe Tampon-Lajarriette, Armelle Tilly, Hubert Panissal, François-Marie Pailler, Marie-Odile Grandchamp, Jacques Bisson, Bérengère Le Vasseur, Michel Bès, Anne Brossollet, Gilles Cothenet, Jean-Pierre Bouniol, Anouk Victor, Arda Kalayjian, Olivier de Varine-Bohan, Brigitte Pradet, Sylvain Lebas, Paul Gosset, Clémence de Quénetain, Anne-Louise Mesadieu, Anne Duchassaing-Heckel, Laurent Delprat, Nathalie Nicomède-Saradjian et Julie Fournier.

www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2 000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

AGENDA

N° 130
JANVIER
FÉVRIER 2016

En janvier

- MERCREDI 13 À 20H45**
Théâtre: *Novecento* → Atrium
- SAMEDI 16 À 15H**
Café du forum: "Mentaliste, le vrai du faux" → Atrium
- SAMEDI 16 À 20H30**
Concert symphonique sur les musiques espagnoles → Atrium
- DIMANCHE 17 À 15H**
Jeune public: *L'Empereur et le rossignol* → Atrium
- SAMEDI 23 À 20H30**
Rock: Luke → 25 de la Vallée
- VENDREDI 29 DE 14H30 À 20H**
Don du sang → Hôtel de ville
- SAMEDI 30 DE 18H À 22H**
Loto du Rotary Club de Chaville → Atrium

En février

- MARDI 2 À 20H**
Concert "Musiques du monde" → Atrium
- JEUDI 4 À 20H**
"Soirée philo" avec Étienne Klein sur le temps → Atrium
- SAMEDI 6 À 15H**
Café du forum "Le rôle des polices nationale et municipale" → Atrium
- SAMEDI 6 À 20H45**
Théâtre: *La Porte d'à côté* → Atrium
- MARDI 9 À 20H30**
Rencontre de l'atelier autour de la pièce *L'Antigone de Créon* → Atrium
- JEUDI 11 À 19H30**
Conseil municipal → Hôtel de ville
- JEUDI 11 À 20H30**
Club du cinéma Philippe Soupault: *Blade Runner* → Atrium
- VENDREDI 12 À 20H45**
Théâtre: *L'Antigone de Créon* → Atrium
- SAMEDI 13 À 17H30**
Spectacle "Cirque à 4 mains" → Bibliothèque
- SAMEDI 13 À 20H30**
Reggae/Dub: Brain Damage, Jahneration, Night Call → 25 de la Vallée
- DIMANCHE 14 À 15H**
Jeune public: *La femme oiseau* → Atrium
- JEUDI 18 À 20H45**
Musique: Orchestre Padeloup → Atrium
- VENDREDI 19 À 20H30**
Chanson/Rock: La Maison Tellier → 25 de la Vallée



© EMMANUEL MURFAT

VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS AVEC LE 7^e ART

Le Club du Cinéma

PHILIPPE SOUPAULT

À PRODUCTIONS DE FIANC GAZEL, SÉRIES D'UN DÉBAT, UNE FOLIE PAR MOIS.

Jeudi 11 février 2016 à 20h30 à l'Atrium.

BLADE RUNNER

De Ridley Scott - 1982

YB, 1107, USA, Alex Harrison Ford, Rutger Hauer et Sean Young

10€50 (adulte) - 4€ (enfant)

Plus d'infos sur www.club-cinéma.fr

CHEVILLE

FORUM SAVOIRS

LES SOIRÉES PHILO

Un rendez-vous trimestriel pour penser

NOUVEAU

LE TEMPS, DONC L'EXISTENCE

animé par le philosophe Étienne Klein

Jeudi 4 février 2016 à 20h

Centre culturel Atrium
1 place Robert Schuman - 91100 CHEVILLE
Tel: 01 39 49 49 49 / 01 39 49 49 49



© RICHARD SCHREIBER